



BANQUE  
**WORMSER FRÈRES**

## **RAPPORT ANNUEL 2019**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 24 AVRIL 2020**

Messieurs	Alain	WORMSER, <i>Président directeur général</i>
	Marcel	WORMSER, <i>Président émérite</i>
	Julien	WORMSER, <i>Directeur général délégué</i>
	Marc	WORMSER, <i>Directeur général délégué</i>
Mesdames	Béatrice	JOUAN, <i>Administratrice</i>
	Catherine	LUBOCHINSKY, <i>Administratrice</i>
Messieurs	Christian	KLEIN, <i>Administrateur</i>
	François	SIN, <i>Administrateur</i>
	Jacques H.	WAHL, <i>Administrateur</i>
	Gérard	WORMSER, <i>Administrateur</i>
	Guy	WORMSER, <i>Administrateur</i>



BANQUE  
**WORMSER FRÈRES**

## **RAPPORT ANNUEL 2019**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
DU 24 AVRIL 2020**



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

*Mesdames, Messieurs,*

*L'année 2019 fut paradoxale. Alors que le taux de croissance des principaux pays industrialisés diminuait, les performances boursières furent exceptionnelles. Les principaux marchés s'adjugeaient près de 30 % et les marchés émergents 15 %. Ces performances trouvent leur source au maintien, parfois inattendu, d'une politique monétaire accommodante partout dans le monde. Cette politique de soutien à l'économie par des taux d'intérêt très bas favorise les entreprises les plus performantes et les plus grandes. Il suffit pour s'en convaincre de constater l'écart de progression entre les marchés occidentaux et les marchés émergents, ainsi que celui entre les valeurs vedettes des principaux indices et les autres actions. Les entreprises qui composent majoritairement les grands indices boursiers s'endettent à très bon compte pour racheter leurs propres titres, acquérir des concurrents et investir. Ce faisant, grâce à l'effet de levier ainsi obtenu, elles augmentent leur bénéfice par action et rendent plus attractif leur titre en Bourse. Les mieux gérées obtiennent ainsi des résultats spectaculaires, les autres moins performantes s'en sortent également, disposant de plus de temps, sans coûts supplémentaires, pour s'organiser.*

*Il serait injuste de critiquer cette politique sans constater également ses bienfaits sur les entreprises. Elles vont mieux ; la baisse du chômage, partout en est la preuve.*

*Stabilité des grandes devises, inflation inexistante, prix du pétrole en baisse de 10 %, résolution des déséquilibres commerciaux entre les États-Unis et la Chine, sont certes des signes encourageants pour l'avenir, s'il n'y avait dans le même temps un relâchement du contrôle budgétaire de la plupart des États. En Europe du sud y compris en France, cet accroissement constant des dettes publiques reflète l'incapacité collective d'admettre que certains agents économiques s'en sortent mieux que d'autres. Alors politiquement il faut compenser.*

*La hausse du prix de l'or de 17 % et la baisse concomitante du prix des matières premières, reflètent en 2019, la crainte justifiée que les lendemains risquent d'être difficiles à gérer pour les pays les plus endettés, et par là une certaine défiance dans leur monnaie. Percevant ces difficultés, le Royaume Uni a finalement décidé de quitter l'Union Européenne, à une majorité plus large que l'on ne se l'imaginait, apparemment convaincu que face à la crise il s'en sortira mieux seul qu'à 28. Nous le regrettons car il nous manquera pour gérer les immenses défis de demain qu'ils soient stratégiques, économiques, écologiques ou démographiques. Pour les mêmes raisons, la situation financière de l'Italie, dont la stabilité politique n'est pas acquise, inquiète toujours.*

*En France nous avons dépassé cette année le cap des 100 % de la dette sur PIB. C'est le prix de la nécessaire paix sociale destiné à faire décroître les écarts de richesse entre les mieux nantis et les autres citoyens. Sauf à améliorer notre productivité pour retrouver une croissance très forte, il faudra beaucoup de temps pour revenir à des niveaux d'endettement nous mettant moins en risque de voir nos emprunts d'État délaissés par le marché. Notre ratio recettes*

*fiscales sur PIB s'établit en 2019 à 46,1 %, le plus élevé de l'OCDE et laisse, dans une économie ouverte, peu de marge de manœuvre fiscale.*

*Dans cet environnement globalement favorable la banque a connu un bon exercice. Les activités anciennes et nouvelles se sont développées avec des perspectives favorables.*

*Notre bilan a progressé sous l'effet de l'accroissement de notre portefeuille de crédit et du renforcement concomitant de notre liquidité pour accompagner ce développement.*

*Ainsi à l'actif, l'encours de nos crédits est passé de 163 millions d'euros en 2018 à 197 millions cette année. Au passif, nos refinancements se sont accrus de 30 millions d'euros auprès des établissements de crédits et de 32 millions d'euros auprès de notre clientèle manager.one et traditionnelle. Afin d'augmenter encore nos ressources disponibles nous avons allégé notre portefeuille de 2 millions d'euros d'actions cotées et de 12 millions d'actifs obligataires dont les coupons servis devenaient négatifs. C'est ainsi plus de 75 millions d'euros de ressources stables nouvelles qui ont été collectés. A la suite du retrait en 2018 de notre activité à l'exportation, les comptes courants des entreprises exportatrices diminuaient de 57 millions d'euros.*

*Le total de nos opérations hors-bilan est en baisse par rapport à l'année passée : les engagements donnés reculent de près de 8 millions d'euros. Ce fléchissement se décompose en un déblocage en fin d'année des crédits accordés, mais non encore tirés, plus important que l'an passé pour 5,7 millions d'euros et une baisse de 2 millions d'euros des opérations sur le règlement mensuel différé de la Bourse de Paris (SRD) consécutif à l'arrêt de notre activité de courtage en ligne, Startfinance, devenue non stratégique. Les engagements reçus reculent quant à eux de 0,8 million d'euros et résultent de la différence entre la baisse de la contrepartie des opérations de SRD figurant à l'actif, pour lesquelles nous ne sommes qu'intermédiaire, et d'une hausse, d'un montant légèrement inférieur, correspondant à un engagement de souscription à des fonds destinés à placer notre trésorerie excédentaire.*

*Notre résultat d'exploitation est en légère progression à 2,06 millions d'euros contre 1,88 million l'année passée. Sa décomposition fait apparaître, côté produit, une stabilité des intérêts, revenus et commissions, un gain sur nos placements, une plus-value de cession de notre participation dans nos fonds maison dont les performances ont été remarquables, ainsi qu'une autre sur une opération immobilière commencée en 2009. L'accroissement de nos charges générales d'1 million d'euros, dont la moitié a un caractère exceptionnel, et de notre coût du risque de 0,6 million d'euros, sont la conséquence de l'augmentation de 16 % de notre encours de crédit.*

*La progression de 16 % de cet encours, sans détérioration de notre marge, a permis de compenser l'impact dans nos comptes de l'absence de rémunération de notre trésorerie, dû à la persistance, toujours pesante pour les banques, de taux d'intérêt de plus en plus négatifs. Le développement de l'activité Venture Loan s'est poursuivi avec dynamisme et les encours progressent cette année à 8,8 millions d'euros contre 5,7 millions d'euros l'an passé.*

*Fort des bons résultats de cette activité, du nombre croissant de dossiers reçus et du très bon accueil réservé au concept, aussi bien par les emprunteurs que les investisseurs, nous nous sommes donnés comme objectif de lancer d'ici au mois de juin 2020 un premier fonds Venture Loan d'un montant de 20 millions d'euros, d'une durée de 6 ans. Nous y investirons 50 %.*

*L'exploitation de notre marque BdE, réservée au transfert d'argent, a cette année affiché une belle progression de 16 % de ses montants transférés. L'évolution de notre modèle, visant à impliquer davantage les institutions financières étrangères partenaires dans le développement de leur diaspora, se poursuit avec l'arrivée, en 2019, de deux nouveaux agents, notre partenaire historique BHS et la société COFINA. Les résultats financiers de cette activité sont en très léger recul sur ceux de l'année dernière dû à la forte concurrence qui règne sur les prix.*

*Le service de banque en ligne manager.one, lancé l'année dernière, rencontre un franc succès et est toujours autant loué par les clients et la presse professionnelle. Bien que très jeune, cette activité est aujourd'hui rentable et présente de belles perspectives pour 2020. Nous concentrons nos efforts commerciaux sur de grands prescripteurs qui souhaitent proposer à leurs adhérents TPE des comptes bancaires en ligne simples et efficaces. Deux partenariats ont déjà été signés et représentent aujourd'hui près de la moitié des ouvertures de comptes. Nous travaillons activement à la mise en place, en 2020, d'un accord avec un institutionnel d'envergure.*

*L'activité de private-equity lancée en début d'année et dont l'objectif est d'offrir à nos clients une offre de placements complémentaire aux marchés cotés, a déjà réalisé avec succès quatre opérations et en étudie de nombreuses autres.*

*Dans un marché porteur nos équipes en charge de la gestion de patrimoine ont montré la constance de leur savoir-faire. Encore une fois les performances de nos mandats, frais inclus, ont été supérieures aux principaux indices, alors même que ceux-ci avoisinaient les 30 % de hausse. Les commissions de surperformance ont été en conséquence meilleures que celles de l'année dernière. Les résultats de notre filiale Wormser Frères Gestion sont quant à eux en léger recul du fait d'une rotation des portefeuilles restée faible sur l'exercice, les titres choisis en début d'année n'ayant pas été sensiblement modifiés en 2019.*

*Notre établissement est toujours financièrement solide comme en témoigne notre ratio de solvabilité à 17,90 % contre 17,40 % l'an dernier (l'exigence réglementaire étant de 10,50 %), notre ratio de liquidité 306 % (l'exigence réglementaire étant à 100 %) contre 146 % en 2018, reflète notre volonté de pouvoir autofinancer l'accroissement de l'encours de notre portefeuille de crédit, et notre coefficient d'exploitation à 78 % est légèrement meilleur que celui de 80 % de l'an passé.*

*L'année 2020 qui s'annonçait était pour nous pleine d'espoir. A l'heure où nous écrivons ces lignes le monde est confiné, et la pandémie du covid-19 sévit partout. Faire des prévisions dans ces circonstances est hasardeux.*

*Néanmoins nous pouvons vous indiquer que notre plan de continuité est efficace, 95 % de notre personnel opérationnel est en télétravail. Nos fonds propres sont amples, notre liquidité assurée et notre prise de risque sur les marchés n'a jamais été aussi basse au cours des 84 ans d'histoire de la banque.*

*Notre nouveau système informatique est robuste et nous est bien utile dans ces circonstances inédites.*

*L'engagement pris par le Président de la République qu'aucune entreprise ne se retrouve en difficulté du fait de cette crise devrait permettre à notre économie de redémarrer promptement à la fin du printemps et de limiter les faillites.*

*Nous profitons de cette situation inédite pour augmenter encore la digitalisation de nos activités notamment pour permettre à tous nos clients d'accéder à distance à l'ensemble des informations dont ils ont besoin.*

*Nous saluons l'implication de nos équipes qui, dans ces moments parfois très difficiles pour eux ou leur famille, sont chaque jour présentes derrière leur ordinateur à la maison pour servir nos clients comme à l'accoutumée. Nous les remercions chaleureusement et vous demandons d'approuver comme chaque année l'abondement au plan d'épargne interentreprises qui leur bénéficie.*

*Par prudence nous affectons aux réserves le dividende prévu de 3,75 euros par action. Cette décision est en adéquation avec la recommandation de la BCE. Le conseil pourra, après le 1er octobre 2020 et sous réserve du contexte, réunir une assemblée générale afin de procéder à une distribution de réserve pour ses actionnaires, se substituant au dividende.*

*C'est donc sans certitude mais avec humilité, détermination et confiance que nous abordons l'exercice 2020 et relevons comme nous l'avons toujours fait le défi d'arriver avec nos clients, nos collaborateurs et nos actionnaires à surmonter cette crise majeure dans laquelle le monde est plongé. Nous vous souhaitons avant tout une très bonne santé.*





# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2019

Mesdames, Messieurs,

Les comptes sociaux de l'exercice 2019 que nous vous présentons aujourd'hui sont ceux d'une année au terme de laquelle votre banque a obtenu un résultat net après impôt équivalent à celui de l'exercice précédent, passant ainsi de 1 333 131 euros à 1 377 800 euros. Malgré l'arrêt en fin d'année 2018 de son activité d'accompagnement des grands comptes à l'export, elle a su rapidement compenser ce manque à gagner en poursuivant la croissance de ses activités historiques, le crédit et la gestion de portefeuille. Son activité de services de banque en ligne pour les professionnels, proposés depuis 2017, est, par ailleurs, en belle progression.

## **Au bilan**

Le total du bilan de fin d'année augmente légèrement à 314 930 312 euros (299 573 048 euros en 2018).

A l'actif, dans le cadre de la gestion de trésorerie, le poste Caisses, Banques centrales augmente à 62 702 048 euros (48 068 818 euros en 2018) alors que les créances sur les établissements de crédit diminuent à 27 770 745 euros (53 339 471 euros en 2018).

Corollairement les encours de nos investissements de marché ont diminué à 12 270 744 euros (25 635 876 euros en 2018). Dans le détail, si les effets publics croissent légèrement à 4 747 502 euros (3 601 330 euros en 2018), les obligations et autres titres à revenu fixe du secteur privé décroissent respectivement à 3 001 775 euros (15 459 728 euros en 2018) et à 4 521 467 euros (6 574 818 euros en 2018).

Le bon niveau des dépôts de notre clientèle, renforcé par l'augmentation de refinancement auprès des établissements de crédit et couplée à un dynamisme commercial, a permis de financer la hausse de nos opérations de crédit à la clientèle dont le montant atteint en fin d'année 196 983 984 euros (162 681 040 euros en 2018).

La hausse du poste « autres actif » à 8 113 157 euros (6 648 776 euros en 2018) correspond essentiellement à l'accroissement de dépôt de garantie du fait de l'acquisition d'un nouveau swap de taux dans le cadre de la gestion ALM.

L'augmentation des comptes de régularisation à 4 654 138 euros (702 630 euros en 2018) est due à une hausse à la fois à de rejets de prélèvement en cours (régularisés dès janvier 2020) et à des commissions de performance à recevoir sur les portefeuilles gérés.

Au passif, l'augmentation des dettes envers les établissements de crédit à 38 545 434 euros (7 259 142 euros en 2018) s'explique par l'accroissement des refinancements obtenus.

Le montant global des dépôts de la clientèle reste stable à 231 416 720 euros (236 291 898 en 2018), et ce malgré l'arrêt de notre accompagnement des grandes entreprises à l'export qui a été compensé par l'accroissement des dépôts à terme obtenu par des efforts commerciaux et par la montée en puissance de notre activité de banque en ligne pour les professionnels.

## **Au hors bilan**

Les engagements donnés ont diminué à 24 205 632 euros (31 962 137 euros en 2018) du fait de la baisse à 6 560 903 euros (12 255 913 euros en 2018) des crédits accordés mais non encore utilisés et de l'arrêt total en fin d'année de l'activité de courtage en ligne que nous proposons depuis de nombreuses années. L'utilisation du marché à règlement différé par nos clients qui s'élevait à 1 876 031 euros en 2018 devient donc nulle. Les garanties émises restent stables à 17 644 729 euros (17 830 193 euros en 2018).

Les engagements reçus sont quant à eux restés inchangés.

## **Au compte de résultat**

Le produit des opérations traitées avec la clientèle augmente au titre des intérêts sur les opérations de crédit, à 6 169 757 euros (5 563 972 euros en 2018), du fait de la hausse des encours des crédits. Les commissions perçues sur les opérations bancaires s'établissent à 3 461 479 euros (6 429 963 euros en 2018), baisse essentiellement liée à l'arrêt de nos activités export compensée par l'augmentation de celles relatives aux opérations de bourse qui s'établissent à 3 415 375 euros (2 318 188 euros en 2018) due à une bonne performance des portefeuilles gérés.

Les produits sur revenus des titres à revenu variable reculent à 585 880 euros (760 044 euros en 2018) du fait de la baisse des résultats de notre filiale Wormser Frères Gestion, liée à une diminution de certains tarifs.

Les autres produits d'exploitation bancaire augmentent fortement à 2 328 440 euros (218 456 euros en 2018) en grande partie suite à une plus-value de cession sur une opération immobilière préparée de longue date.

Les gains sur opérations des portefeuilles de placement s'élèvent à 403 768 euros (pertes de 557 281 en 2018) principalement grâce à la bonne performance des investissements dans les fonds gérés par Wormser Frères Gestion et à une plus-value réalisée lors du dénouement d'options qui nous avaient été consenties dans le cadre d'un Venture Loan.

L'augmentation des charges générales d'exploitation à 10 356 452 euros (9 386 223 euros en 2018) se décompose par l'accroissement des charges de personnel s'élevant à 6 683 850 euros en 2019 (6 184 279 euros en 2018) et des frais généraux passant à 3 672 601 euros en 2019 (3 201 944 euros en 2018). Ces hausses sont la conséquence du fort développement actuel et souhaité de nos diverses activités.

Tenu compte des hausses du produit net bancaire et des charges générales d'exploitation, le résultat brut d'exploitation s'établit à 2 629 353 euros (2 175 775 euros en 2018).

Le « coût du risque » fait ressortir une charge de 565 790 euros (296 800 euros en 2018).

Finalement, après comptabilisation d'une perte sur actifs immobilisés de 135 170 euros suite à l'arrêt de l'activité de courtage en ligne, d'une perte exceptionnelle de 185 385 euros, liée à un litige juridique, et enfin d'une charge fiscale de 365 208 euros, le bénéfice net s'établit à 1 377 800 euros (1 333 131 euros en 2018).

Du fait de la hausse de notre produit net bancaire, notre coefficient d'exploitation, 78 % (80% en 2018), est logiquement légèrement plus favorable.

Le coefficient de liquidité « Liquidity Coverage Ratio » (norme européenne) augmente fortement en fin d'année à 306 %, largement supérieur au 100 % de minimum exigé (146 % au 31 décembre 2018).

Notre coefficient « Tier One du ratio Bâle 3 » en fin d'année reste stable par rapport à celui de 2018 à 17,90%. A cette aune, nos ressources propres demeurent encore sous-employées, le minimum réglementaire restant fixé à 10,50 %.

Les niveaux respectifs de ces deux ratios nous permettent de poursuivre sereinement l'expansion de nos encours de crédit.

Au-delà des résultats sociaux, il convient de vous rendre compte de la marche de notre filiale, la société de gestion Wormser Frères Gestion.

Son résultat net a diminué en 2019 à 657 271 euros (725 958 euros en 2018) ; elle nous a versé en fin d'année un acompte sur dividende de 530 000 euros (670 000 euros en 2018) complété en 2020 par 127 000 euros formant un dividende 2019 de 657 000 euros (725 000 euros au titre de l'exercice 2018).

Nous vous précisons, par application de la loi :

- Que le mode de présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation suivies les années précédentes n'ont pas été modifiés cette année.
- Qu'en application de l'article L441-6-1 du Code de Commerce, nous indiquons que la situation des dettes fournisseurs inscrites au bilan pour un montant TTC de 253 359 euros est présentée ci-dessous en fonction de leur nature et des délais de règlement :

en euros

Factures reçues non encore réglées au 31-12-2019 dont le terme est :	Nombre de factures concernées	non échues	échues de 1 à 30 jours	échues de 31 à 60 jours	échues de 61 à 90 jours	échues à 91 jours et plus	TOTAL HT
<b>Commissions bancaires</b>							
Montant total des factures concernées Hors Taxe	6	15 783					15 783
Pourcentage du montant total des charges 2019 afférentes		1,03%					1,03%
<b>Frais Généraux</b>							
Montant total des factures concernées Hors Taxe	37	100 511	35 070	19 516	4 788		159 885
Pourcentage du montant total des charges 2019 afférentes		3,23%	1,13%	0,63%	0,15%		5,14%
<b>Immobilisations</b>							
Montant total des factures concernées Hors Taxe	1					36 000	36 000
Pourcentage du montant total des achats Hors Taxe d'immobilisations 2019						12,62%	12,62%

- Que votre Société poursuit un programme de recherche et de développement afin d'améliorer la rapidité de ses logiciels dans le cadre de son activité de transfert d'argent.
- Que les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont : le risque de crédit, de marché, de change, de taux d'intérêt global, de liquidité, de règlement, d'intermédiation, de non-conformité ainsi que les risques opérationnels, juridiques, de concentration et résiduels.
- Que les objectifs et la politique de votre Société en matière de gestion de risque financier respectent les obligations réglementaires des banques et à ce titre font l'objet de décisions tant du Conseil d'administration que de la direction générale. Le contrôle du respect des limites fixées est effectué quotidiennement.
- Que notre actionnariat est inchangé depuis notre dernière assemblée générale ordinaire : aucun actionnaire ne dispose de plus d'un tiers du capital. Six actionnaires, Mesdames Béatrice Jouan et Isabelle Wormser, Messieurs Alain, Gérard, Guy, et Marcel Wormser disposent chacun de droits entrant dans la tranche de 5 à 33 % du capital.
- Que, conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucunes dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des termes de l'article 39-4 du même code.

Nous vous indiquons que le comité d'audit issu du conseil d'administration siégea les 27 juin 2019, 26 novembre 2019, 4 février 2020 et 2 avril 2020.

Le mandat d'administrateur de Messieurs François Sin et Alain Wormser expire lors de cette Assemblée. Ils se représentent à vos suffrages. Nous vous proposons leur réélection pour six exercices.

Nous vous proposons également de renouveler le mandat de commissaires aux comptes titulaire du cabinet Mazars, représenté par Monsieur Bertrand Desportes, qui prendra fin à la clôture de l'exercice 2025.

Tenu compte de la situation actuelle liée à la crise du coronavirus et par mesure de prudence, en application des recommandations de la BCE, nous vous proposons de mettre en réserve la distribution aux actionnaires initialement prévu au même niveau que l'an dernier, soit un dividende unitaire de trois euros soixante-quinze centimes par action.

Si vous l'approuvez, le bénéfice distribuable de 10 806 691,50 euros sera affecté pour 600 000 euros aux réserves facultatives les portant de 12 400 000,00 euros à 13 000 000,00 euros et laissant donc un report à nouveau de 10 206 691,50 euros.

Le conseil pourra, après le 1er octobre 2020, réunir une assemblée générale afin de procéder, en fonction du contexte, à la distribution de tout ou partie de cette réserve de 600 000 euros pour ses actionnaires, se substituant au dividende.

Il a été distribué globalement aux 160 000 actions formant le capital social et hors crédit d'impôt 600 000 euros au titre de l'exercice 2018, 600 000 euros au titre de l'exercice 2017, 400 000 euros au titre de l'exercice 2016, ces revenus distribués étaient alors éligibles à l'abattement de 40 % tel que mentionné à l'article 158 du Code Général des Impôts.

Malgré la complexité et l'incertitude liés à la situation actuelle, votre conseil constate que le plan de continuité de votre banque fonctionne grâce aux efforts de tous les collaborateurs et que les niveaux des différents ratios de solvabilité ou de liquidité permettent d'aborder la crise actuelle le plus sereinement qu'il soit possible. Il se joint à son Président pour exprimer à la direction et au personnel de la banque et de sa filiale ses remerciements pour leur dévouement, leur ardeur à assumer le surcroît de travail et leur solidarité pour faire face à la situation actuelle.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Exercice clos le 31 décembre 2019

## MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 4° du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et que la présente indication ne sera pas reprise dans les rapports ultérieurs, sauf modification du mode d'exercice de la direction générale.

Le Conseil d'Administration a décidé en date du 17 avril 2014 d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En conséquence, Monsieur Alain Wormser assume sous sa responsabilité la direction générale de la Banque pour la durée de son mandat d'administrateur qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020.

## CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIÉTÉ AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

Monsieur Alain Wormser, Président et Directeur Général,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Marcel Wormser, Président émérite, Administrateur et Directeur Général Délégué ,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Julien Wormser, Administrateur et Directeur Général Délégué ,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Marc Wormser, Administrateur et Directeur Général Délégué ,  
*Administrateur de l'Office de Coordination Bancaire et Financière;*

Madame Béatrice Jouan, Administratrice,  
*Gérante de la SARL Tam Tam Conseil ;*

Madame Catherine Lubochinsky, Administratrice,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur François Sin, Administrateur,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Jacques Henri Wahl, Administrateur,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés ;*

Monsieur Gérard Wormser, Administrateur,  
*Membre du Conseil de Surveillance de l'Institut Curie, association à but non lucratif reconnue d'utilité publique et Président de l'association à but non lucratif Sens Public ;*

Monsieur Guy Wormser, Administrateur,  
*Administrateur Vice-Président de la Société Française de Physique , association à but non lucratif reconnue d'utilité publique;*

Monsieur Christian Klein, Administrateur,  
*n'exerce pas de mandat ou de fonction au sein d'autres sociétés.*

Parmi ces administrateurs, Madame Catherine Lubochinsky et Messieurs François Sin, Jacques-Henri Wahl et Christian Klein sont des administrateurs indépendants ; Madame Béatrice Jouan, et Messieurs Gérard et Guy Wormser représentent les actionnaires ; Messieurs Alain, Marcel, Julien et Marc Wormser sont dirigeants.

## **TABLEAU DES DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

### Délégation de compétence :

Aucune délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider d'augmenter le capital n'est en cours de validité.

### Délégation de pouvoirs :

Aucune délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de la réalisation d'une augmentation de capital n'est en cours de validité.



# RAPPORT DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Banque d'Escompte, ayant pour nom commercial WORMSER FRERES, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 2 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris



dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### *Dépréciation des créances sur base individuelle*

Risque identifié	Notre réponse
<p>La Banque d'Escompte - Wormser Frères est exposé aux risques de crédit et de contrepartie. Ces risques, résultant de l'incapacité de ses clients ou de ses contreparties à faire face à leurs engagements financiers, portent notamment sur ses activités de prêts.</p> <p>La Banque constitue des provisions pour couvrir les risques avérés de pertes.</p> <p>Comme indiqué dans l'annexe aux comptes annuels, les créances douteuses présentant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examens réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit des comptes annuels, compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination de l'exposition individuelle de la Banque.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque pour évaluer, sur une base individuelle, le montant des dépréciations des créances de sa clientèle, notamment au travers d'échanges réguliers avec la direction et plus particulièrement avec la direction des engagements et le service juridique.</p> <p>Nos travaux ont consisté en la réalisation de tests, par sondage, du dispositif d'identification et de suivi des risques de crédits et du dispositif d'estimation des dépréciations.</p> <p>Sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risque, nous avons analysé la documentation relative à l'appréciation du risque de non recouvrement.</p>

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce appellent de notre part l'observation suivante : ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

## Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

### **Autres informations**

#### Désignation des commissaires aux comptes

Le cabinet MAZARS a été nommé commissaire aux comptes de la société Banque d'Escompte par l'Assemblée Générale du 9 avril 2008.

A la date de clôture, le cabinet MAZARS était dans sa douzième année de sa mission sans interruption.

Madame Maryse Le Goff est devenue commissaire aux comptes titulaire à la suite de la démission de Monsieur Nicolas Goldet en date du 11 septembre 2017.

A la date de clôture, Madame Maryse Le Goff était dans sa troisième année de sa mission sans interruption.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 10 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

MARYSE LE GOFF  
Maryse LE GOFF

MAZARS  
Gilles DUNAND ROUX

# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTION RÉGLEMENTÉES

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

### **Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé**

Achat d'un parking associé à l'appartement situé à Paris 16ème (less vendeurs étant Messieurs Marcel Wormser et Gérard Wormser, administrateurs de la Banque d'Escompte et Madame Isabelle Wormser, actionnaire de la Banque d'Escompte).

Le Conseil d'Administration du 21 juin 2018 a réaffirmé l'autorisation de l'achat par la banque d'un bien immobilier situé à Paris 16ème. Cette opération avait déjà été autorisée par le Conseil d'Administration du 13 septembre 2016, dans le cadre d'une activité de marchand de biens. Un parking, dépendance associée à ce bien immobilier, appartenant initialement à Messieurs Marcel Wormser et Gérard Wormser et Madame Isabelle Wormser, respectivement administrateurs et actionnaire de La Banque d'Escompte a été acquis pour un montant de 55 000 euros, droits de mutation et frais de notaire inclus.

## CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec la société Tam-Tam Conseil SARL, société de conseil en communication (société gérée par Madame Béatrice Jouan, administrateur de la BANQUE D'ESCOMPTE).

Le Conseil d'Administration du 22 septembre 2010 a autorisé la signature d'une convention de conseil en communication avec la société Tam-Tam Conseil SARL. La rémunération de ces prestations a été fixée à 3 000 euros par mois. Le montant des charges y afférent dans le compte de résultat de l'exercice 2019 s'élève à 44 226,25 €.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 10 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

MARYSE LE GOFF

MAZARS

Maryse LE GOFF

Gilles DUNAND ROUX



# RÉSULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2015	2016	2017	2018	2019
<b>1. SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital social ( <i>en euros</i> ) .....	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000
b) Nombre d'actions émises .....	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
<b>2. RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS (<i>en euros</i>)</b>					
a) Chiffre d'affaires .....	13 530 264	13 860 892	15 580 051	14 797 979	16 433 720
b) Résultats avant impôt, amortissements, provisions .....	2 240 746	1 705 423	4 008 040	2 537 176	2 416 647
c) Impôts sur les bénéfices .....	284 465	74 149	393 750	252 694	365 208
d) Résultats après impôt, amortissements, provisions .....	1 311 654	862 927	1 542 945	1 333 131	1 377 800
<b>3. RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION (<i>en euros</i>)</b>					
a) Résultats après impôt, mais avant amortissements et provisions .....	12,23	10,20	22,59	14,28	12,82
b) Résultats après impôt, amortissements, provisions .....	8,20	5,39	9,64	8,33	8,61
c) Dividende distribué à chaque action au cours de l'exercice .....	2,00	3,00	2,50	3,75	3,75
<b>4. PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés .....	52	51	56	61	66
b) Montant de la masse salariale ( <i>en euros</i> ) .....	3 394 149	3 303 899	3 743 357	3 944 953	4 322 475
c) Montant des sommes versées au titres des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.) ( <i>en euros</i> ) .....	1 544 496	1 452 111	1 700 736	1 797 030	1 873 366

# COMPTES SOCIAUX

## AVANT

### ACTIF

(en euros)

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	62 702 048	48 068 818
Effets publics et valeurs assimilées (note 1)	4 747 502	3 601 330
Créances sur les établissements de crédit (note 2)	27 770 745	53 339 471
Opérations avec la clientèle (note 3)	196 983 984	162 681 040
Obligations et autres titres à revenu fixe (note 1)	3 001 775	15 459 728
Actions et autres titres à revenu variable (note 1)	4 521 467	6 574 818
Participations et autres titres détenus à long terme (note 4)	384 212	334 371
Parts dans les entreprises liées (note 4)	250 000	250 000
Immobilisations incorporelles (note 5)	1 410 179	1 561 879
Immobilisations corporelles (note 5)	391 105	350 187
Autres actifs (note 6)	8 113 157	6 648 776
Comptes de régularisation (note 7)	4 654 138	702 630
	<b>314 930 312</b>	<b>299 573 048</b>



# AU 31 DÉCEMBRE 2019

## RÉPARTITION

	<b>PASSIF</b>	
	<i>(en euros)</i>	
	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Dettes envers les établissements de crédit <i>(note 8)</i>	38 545 434	7 259 142
Opérations avec la clientèle <i>(note 9)</i>	222 641 276	234 417 234
Dettes représentées par un titre <i>(note 9)</i>	8 775 444	1 874 664
Autres passifs <i>(note 10)</i>	2 578 315	14 631 924
Comptes de régularisation <i>(note 11)</i>	1 462 257	1 125 298
Provisions pour risques et charges	120 895	235 895
Capitaux propres hors FRBG <i>(note 12)</i>	40 806 691	40 028 891
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves</i>	<i>14 000 000</i>	<i>14 000 000</i>
<i>Report à nouveau</i>	<i>9 428 891</i>	<i>8 695 760</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>1 377 800</i>	<i>1 333 131</i>
	<b>314 930 312</b>	<b>299 573 048</b>

**HORS-BILAN**  
**au 31 décembre 2019**  
(en euros)

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Engagements donnés</b> <i>(note 13)</i>	<b>24 205 632</b>	<b>31 962 137</b>
Engagements de financement	6 560 903	12 255 913
Engagements de garantie	17 644 729	17 830 193
Engagements sur titres		1 876 031
<b>Engagements reçus</b> <i>(note 13)</i>	<b>5 082 776</b>	<b>5 820 306</b>
Engagements de garantie	3 332 776	2 944 272
Engagements sur titres	1 750 000	2 876 034

# COMPTE DE RÉSULTATS

(en euros)

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Intérêts et produits assimilés ( <i>note 16</i> )	6 169 757	5 563 972
Intérêts et charges assimilées ( <i>note 17</i> )	1 011 342	1 157 703
Revenus des titres à revenu variable ( <i>note 18</i> )	585 880	760 044
Commissions (produits) ( <i>note 19</i> )	6 876 854	8 748 151
Commissions (charges) ( <i>note 19</i> )	2 144 743	1 923 500
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ( <i>note 20</i> )	107 783	76 807
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés ( <i>note 21</i> )	403 768	(557 281)
Autres produits d'exploitation bancaire ( <i>note 22</i> )	2 328 440	218 456
Autres charges d'exploitation bancaire ( <i>note 22</i> )	38 762	12 170
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>13 277 635</b>	<b>11 716 776</b>
Charges générales d'exploitation ( <i>note 23</i> )	10 356 452	9 386 223
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	291 830	154 778
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 629 353</b>	<b>2 175 775</b>
Coût du risque ( <i>note 25</i> )	(565 790)	(296 800)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 063 563</b>	<b>1 878 975</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(135 170)	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>1 928 393</b>	<b>1 878 975</b>
Résultats exceptionnels ( <i>note 26</i> )	(185 385)	(293 150)
Impôts sur les bénéfices ( <i>note 27</i> )	(365 208)	(252 694)
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1 377 800</b>	<b>1 333 131</b>

# COMPTES SOCIAUX

## APRÈS

### ACTIF

*(en euros)*

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Caisse, Banques centrales, C.C.P.	62 702 048	48 068 818
Effets publics et valeurs assimilées <i>(note 1)</i>	4 747 502	3 601 330
Créances sur les établissements de crédit <i>(note 2)</i>	27 770 745	53 339 471
Opérations avec la clientèle <i>(note 3)</i>	196 983 984	162 681 040
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>(note 1)</i>	3 001 775	15 459 728
Actions et autres titres à revenu variable <i>(note 1)</i>	4 521 467	6 574 818
Participations et autres titres détenus à long terme <i>(note 4)</i>	384 212	334 371
Parts dans les entreprises liées <i>(note 4)</i>	250 000	250 000
Immobilisations incorporelles <i>(note 5)</i>	1 410 179	1 561 879
Immobilisations corporelles <i>(note 5)</i>	391 105	350 187
Autres actifs <i>(note 6)</i>	8 113 157	6 648 776
Comptes de régularisation <i>(note 7)</i>	4 654 138	702 630
	<b>314 930 312</b>	<b>299 573 048</b>

# AU 31 DÉCEMBRE 2019

## RÉPARTITION

### PASSIF

(en euros)

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Dettes envers les établissements de crédit (note 8)	38 545 434	7 259 142
Opérations avec la clientèle (note 9)	222 641 276	234 417 234
Dettes représentées par un titre (note 9)	8 775 444	1 874 664
Autres passifs (note 10)	2 578 315	15 231 924
Comptes de régularisation (note 11)	1 462 257	1 125 298
Provisions pour risques et charges	120 895	235 895
Capitaux propres hors FRBG (note 12)	40 806 691	39 428 891
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves</i>	<i>14 600 000</i>	<i>14 000 000</i>
<i>Report à nouveau</i>	<i>10 206 691</i>	<i>9 428 891</i>
	<b>314 930 312</b>	<b>299 573 048</b>

# RÉSOLUTIONS ADOPTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2020

## PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de gestion et de gouvernance du conseil d'administration et le rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux, approuve, tels qu'ils lui sont présentés, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

## DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-40-1 du code de commerce, approuve la poursuite de l'exécution des conventions antérieures.

## TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2019, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui sont présentés.

## QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide la répartition suivante des bénéfices disponibles qui s'établissent à la somme de :

Report à nouveau de l'exercice 2018	9 428 891,46 euros
Augmenté du bénéfice de l'exercice	1 377 800,04 euros
	<b>10 806 691,50 euros</b>
1°) Aux réserves facultatives	600 000,00 euros
2°) Au report à nouveau 2019	10 206 691,50 euros
	<b>10 806 691,50 euros</b>

## CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur François Sin pour une durée de six exercices. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

## **SIXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur Alain Wormser pour une durée de six exercices. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

## **SEPTIÈME RÉOLUTION**

Conformément à la nouvelle réglementation européenne et sur recommandation du comité d'audit de la Banque, le conseil décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes du Cabinet Mazars. Le Cabinet Mazars sera représenté pour le nouveau mandat, qui prendra fin à la clôture des comptes du 31 décembre 2025, par Monsieur Bertrand Desportes. L'Assemblée générale prend acte de ce renouvellement.

## **HUITIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée générale reconnaît avoir été consultée sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2019 aux personnes mentionnées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier.

## **NEUVIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée générale et de tous procès-verbaux subséquents en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité partout où besoin sera et plus généralement pour l'accomplissement de toute formalité.

# ANNEXE

## AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2019

### PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

*Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire et aux dispositions du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables.*

#### PORTEFEUILLE-TITRES

Conformément au Livre II titre 3 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, il est distingué plusieurs catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement et les titres de participation et filiales.

Le portefeuille est mouvementé à la date de règlement des titres. Durant la période allant de la date de négociation à celle du règlement, les opérations sur titres sont enregistrées au hors-bilan sous la rubrique «Engagements sur titres».

**Les titres de transaction** sont acquis avec une intention de revente dans un délai à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Ces titres sont négociables sur un marché actif et évalués tant à l'actif qu'au passif au cours de clôture de l'exercice, le solde des écarts d'évaluation est porté en charges ou en produits au compte de résultats. Ils sont inscrits au bilan lors du règlement ils sortent du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable.

**Les titres de placement** sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement ni parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats sous la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle. Ils sont évalués sur la base du cours le plus récent. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si le prix du marché est inférieur à leur valeur comptable.

**Les titres d'investissement** sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils font l'objet d'une certitude de refinancement jusqu'à leur échéance et ne doivent pas être soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention d'être détenus jusqu'à leur échéance. La capacité de conserver les titres jusqu'à leur échéance se justifie soit par l'existence de ressources ou d'accords de refinancement dont la durée restant à courir est au moins égale à celle des titres détenus, soit par adossement des titres aux fonds propres ou aux dépôts reçus, conformément aux hypothèses retenues dans le cadre de la gestion actif/passif.

Ces valeurs ne font pas l'objet d'un provisionnement du risque de marché découlant des variations du niveau des taux d'intérêt. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation *pro rata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique



«Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle ou linéaire en fonction de la nature des titres concernés. Une provision est en outre constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

**Les titres de participation** sont acquis en vue d'une détention durable. Ils sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais. A la clôture de l'exercice, ces titres peuvent ou non faire l'objet individuellement de provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition. Les éléments qui peuvent être pris en compte pour l'estimation de la valeur d'utilité sont la rentabilité, actuelle ou attendue, la quote-part de situation nette et la valeur boursière des sociétés ayant une activité comparable. Lorsque cela est nécessaire, un abattement peut être pratiqué pour tenir compte des conditions particulières des titres détenus.

### TITRES DONNÉS OU REÇUS EN PENSION

Les recommandations pour l'enregistrement et l'évaluation des opérations de pension précisant les usages de la Place sont appliquées pour l'ensemble des pensions de toutes natures consenties ou obtenues à savoir :

Le cédant maintient à l'actif de son bilan les titres mis en pension et enregistre au passif de son bilan le montant encaissé représentatif de sa dette à l'égard du cessionnaire. Il identifie à cette rubrique les titres donnés en pension.

Le cessionnaire enregistre à l'actif de son bilan le montant décaissé représentatif de sa créance sur le cédant. Les titres reçus en pension n'entrent pas dans les portefeuilles comptables du cessionnaire.

Lors de l'arrêté comptable, le cédant continue d'évaluer les titres mis en pension selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent. Le cessionnaire ne comptabilise aucune variation de valeur des titres reçus en pension.

La charge relative à la dette du cédant et le produit relatif à la créance du cessionnaire sont enregistrés comme des intérêts.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

#### **Instruments de taux d'intérêt échangés sur des marchés organisés ou assimilés**

Les contrats de taux d'intérêt à terme, fermes ou conditionnels, échangés sur des marchés organisés ou assimilés, sont évalués au prix du marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture affectée, liées à la gestion des positions de taux des actifs et des passifs, les résultats des contrats d'intérêt à terme sont pris en compte de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou charges de l'élément couvert, sur la durée de vie résiduelle de cet élément.

#### **Autres éléments de taux d'intérêt à terme**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont enregistrés dans l'une des quatre catégories suivantes selon qu'ils ont pour objet :

- a) de maintenir des positions ouvertes isolées ;
- b) de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ;
- c) de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement ;
- d) de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;

Les contrats non dénoués sont enregistrés au hors bilan pour leur montant notionnel.

Les charges et les produits relatifs aux contrats d'échange de taux d'intérêt sont traités différemment selon les catégories décrites ci-dessous.

a) les charges et les produits sont inscrits au compte de résultats *prorata temporis*. Les pertes latentes éventuelles résultant de la mise à la valeur du marché des contrats font l'objet d'une provision.

b) les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits au compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble des éléments couverts.

c) les charges et les produits sont inscrits *prorata temporis* au compte de résultats.

d) ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation sont portés en compte de résultats.

### INSTRUMENTS DE CHANGE À TERME

Les opérations de change à terme dites «sèches» ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture ayant pour but de compenser ou de réduire le risque de variation de change d'un ensemble homogène d'éléments de bilan et hors bilan, ces opérations sont évaluées au cours de marché utilisé pour l'évaluation des éléments couverts. Les écarts sont portés au compte de résultat de manière symétrique aux gains ou pertes de change sur les éléments couverts.

### OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non encore échus sont calculés *prorata temporis* et comptabilisés en créances rattachées.

Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés au hors bilan au poste « Engagements de financement ».

En application du Livre II titre 2 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les créances sont réparties en encours sains, encours douteux et encours douteux compromis.

Sont qualifiés de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que la Banque ne percevra pas, tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie.

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances sur une même contrepartie. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises ». Il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Pour ces créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non perçus ne sont pas enregistrés.

Les créances douteuses comportant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif, de façon à couvrir les pertes prévisionnelles.

Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examens réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Les dotations et les reprises de dépréciation constatées, pour risque de non recouvrement, sont enregistrées en « Coût du risque » du compte de résultats, à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultats.

### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels, de fonds de commerce et d'un mali technique.

**Logiciels :** Les logiciels figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. La durée de vie et modes d'amortissement se présente de la manière suivante :

Linéaire 1 à 7 ans

**Frais d'établissement :** Linéaire 1 à 3 ans

En cas de perte de valeur entre la valeur au bilan et la valeur d'usage, une dépréciation de l'actif serait à constater par une dotation de provision enregistrée en pertes sur actifs immobilisés.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissement sont les suivants :

- Agencement et mobilier : Linéaire 10 ans
- Matériels informatiques : Linéaire 5 ans
- Matériels de bureau : Linéaire 4 à 5 ans

### OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros à leurs taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et charges non encore réglés à la clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date.

Conformément au Livre II titre 7 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les opérations de change à terme dites «sèches» ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme à l'échéance correspondante.

Par ailleurs, les reports et déports liés aux opérations de change à terme couvertes, au sens de l'article 2723-3 dudit règlement, sont parallèlement rapportés au compte de résultats de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

## COMPTE DE RÉSULTATS

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat *prorata temporis*.

Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation :

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations ;
- commissions rémunérant une prestation continue ou discontinuë : enregistrement au fur et à mesure de la prestation.

Les dividendes des titres sont comptabilisés au moment de leur date de mise en paiement. Les revenus sur obligations sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant et de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période sur laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

En application de la méthode dite de «l'impôt exigible», seuls les impôts exigibles à la date de clôture de l'exercice sont constatés dans les comptes. Par voie de conséquence, les provisions d'impôts différés ne sont pas retracées dans les comptes.

## ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Les perspectives économiques 2020 sont impactées par le contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement décidées à travers le monde par les divers gouvernements. Ces mesures évolutives, prises pour une durée à ce jour incertaine, ne manqueront pas d'impacter de manière importante l'économie réelle et les marchés financiers. Les conséquences ne sont à ce stade pas évaluables quantitativement.

### MONTANT GLOBAL EN CONTREVALEUR EN EUROS DE L'ACTIF ET DU PASSIF EN DEVICES (en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Total du bilan</b>	<b>314 930</b>	<b>299 573</b>
Actif en devises	8 207	7 833
Passif en devises	6 392	6 152

## INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN

### NOTE 1 - Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

(en milliers d'euros)

	2019			2018			
	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable
<b>Portefeuille de transaction</b>	<b>772</b>	<b>207</b>	<b>979</b>	<b>999</b>	<b>224</b>	<b>1 223</b>	
Obligations assimilables du Trésor français	772		772	999		999	
Actions cotées					224	224	
Opc français non cotés		207	207				
<b>Portefeuille de placement</b>	<b>3 976</b>	<b>3 002</b>	<b>11 292</b>	<b>2 602</b>	<b>15 459</b>	<b>24 411</b>	
<b>Valeurs brutes</b>	<b>3 976</b>	<b>3 185</b>	<b>11 475</b>	<b>2 602</b>	<b>15 509</b>	<b>24 822</b>	
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	3 976		3 976	2 602		2 602	
Obligations		3 185	3 185		13 509	13 509	
Titres négociables à court terme					2 000	2 000	
Opc français non cotés					6 167	6 167	
Actions non cotées		3 769	3 769		360	360	
Actions cotées		361	361		184	184	
<b>Créances rattachées</b>					<b>160</b>	<b>160</b>	
<b>Provision</b>		<b>(183)</b>	<b>(183)</b>		<b>(361)</b>	<b>(571)</b>	
Obligations		(183)	(183)		(210)	(210)	
Opc français non cotés					(361)	(361)	
Actions non cotées							
<b>Total</b>	<b>4 748</b>	<b>3 002</b>	<b>12 271</b>	<b>3 601</b>	<b>15 459</b>	<b>25 634</b>	

## Ventilation des titres à revenu fixe selon la durée restant à courir

(valeur brute en milliers d'euros)

	2019					Total
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup. à 1 an et inf. à 5 ans	sup. à 5 ans	
<b>Portefeuille de transaction</b>						<b>999</b>
Obligations assimilables du Trésor français		258	2	8	504	999
<b>Portefeuille de placement</b>	<b>1 331</b>	<b>1 325</b>	<b>1 320</b>	<b>7 161</b>	<b>7 161</b>	<b>18 111</b>
Valeurs du Trésor Autres	1 331	1 325	1 320	3 976	3 976	2 602
Valeur d'acquisition	1 336	1 335	1 335	4 006	4 006	2 566
Décote / Prime	(5)	(10)	(15)	(30)	(30)	36
Obligations				3 185	3 185	13 509
Valeur d'acquisition				4 963	4 963	13 694
Décote / Prime				(1 778)	(1 778)	(185)
Titres négociables à court terme						2 000
Valeur d'acquisition						2 000

## PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)

	2019					2018		
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente
Valeurs du Trésor Autres	3 976	3 977		1	2 602	2 602		
Obligations	3 185	3 002	183		13 509	13 300	209	
Titres négociables à court terme					2 000	2 000		
OPC français	3 769	3 872		103	6 167	5 809	361	3
Actions	544	604		60	544	695		151
<b>Total</b>	<b>11 474</b>	<b>11 455</b>	<b>183</b>	<b>164</b>	<b>24 822</b>	<b>24 406</b>	<b>570</b>	<b>154</b>
<b>Mouvements du portefeuille de Placement</b>	<b>01/01/2019</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>01/01/2018</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>31/12/2018</b>
Portefeuille de Placement	24 822	11 155	24 502	11 475	22 006	42 086	39 270	24 822

## NOTE 2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2019				Total	2018	Total
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans			
<b>Créances à vue</b>	27 770				27 770	40 145	40 145
Comptes ordinaires	27 770				27 770	13 194	13 194
<b>Créances à terme</b>						13 194	13 194
Obligations assimilables du Trésor français reçues en pensions livrées							
<b>Total</b>	27 770				27 770	53 339	53 339

## NOTE 3 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2019				Total	2018	Total
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans			
<b>Créances commerciales</b>	208	1			209	1 265	1 265
<b>Autres concours</b>	7 884	4 003	14 840	77 581	181 533	148 115	148 115
Crédits à la clientèle à court terme	4 429	308	4 216	3 092	12 045	1 183	1 183
Crédits à la clientèle à long terme	3 455	3 695	10 624	74 489	169 488	146 932	146 932
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	8 239				8 239	4 804	4 804
<b>Créances douteuses (voir note page suivante)</b>	2 734	255	512	2 378	6 103	8 118	8 118
<b>Créances rattachées</b>	899				899	379	379
Autres concours	874				874	293	293
Comptes ordinaires débiteurs	25				25	86	86
<b>Total</b>	19 964	4 259	15 352	79 959	196 983	162 681	162 681

### Répartition des créances saines par type de clientèle

	2019	2018
Sociétés	73%	78%
Entrepreneurs individuels	-	1%
Particuliers	27%	21%

### Répartition des créances saines par type de taux

	2019	2018
Taux variable	32%	44%
Taux fixe	68%	56%

### Concentration des risques (10 principaux encours sains) (en milliers d'euros)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Crédits et découverts utilisés	13 020	7 828	7 202	6 940	7 070	6 867	6 224	4 638	5 150	64 939	
Engagements donnés			53	288			6 638*	856			7 835
Risques bruts	13 020	7 828	7 255	7 228	7 070	6 867	6 638	5 494	5 150	72 774	72 774
Nantissement		2 470									5 291
Espèces											
Hypothèques reçues en garanties	10 541	5 000	6 070	3 226	29	6 867	6 200	3 978	5 150	47 061	47 061

\* Caution fiduciaire

### Restructuration des créances saines

Au 31 décembre 2019 l'encours des prêts de 181 533 milliers d'euros comportent 5 prêts d'un montant total de 2 877 milliers d'euros ayant fait l'objet d'une restructuration (prolongation du terme).

### Créances douteuses

	Montants bruts	Provisions	Montants nets	Montants bruts	Provisions	Montants nets
(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018
Créances douteuses compromises	9 224	4 450	4 774	4 224	3 580	644
Créances douteuses	1 329		1 329	7 474		7 474
<b>Total</b>	<b>10 553</b>	<b>4 450</b>	<b>6 103</b>	<b>11 698</b>	<b>3 580</b>	<b>8 118</b>



## NOTE 4 - PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES NON COTÉES

(en euros)

### 1. Renseignements détaillés concernant les filiales

exercice clos le 31/12/2019

	Capital	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Produits globaux d'exploitation	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
WORMSER FRERES GESTION 11 bis boulevard Hausmann 75009 PARIS	250 000	30 793	100%	250 000	250 000	1 625 122	657 271	585 000

### 2. Renseignements globaux concernant les participations

Dans des sociétés françaises  
Dans des sociétés étrangères

304 176	304 176
80 035	80 035
<b>634 211</b>	<b>634 211</b>

Total général des valeurs d'inventaire des titres de filiales et de participations

**585 000**

### 3. Mouvements du Portefeuille de participation

	01/01/2019	Entrées	Sorties	31/12/2019	01/01/2018	Entrées	Sorties	31/12/2018
<b>Valeurs brutes</b>	<b>01/01/2019</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>01/01/2018</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>31/12/2018</b>
Titres de participation	334 371	49 840		384 211	234 097	100 274		334 371
Parts dans les entreprises liées	250 000			250 000	250 000			250 000

## NOTE 5 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes	Acquisitions	Cessions/ Comptes à comptes	Valeurs brutes	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Dotations	Reprises	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Valeurs comptables nettes	
	01/01/2019			31/12/2019	01/01/2019			31/12/2019	31/12/2019	31/12/2018
<b>Immobilisations incorporelles</b>										
Fonds de commerce	102			102					102	102
Mali de fusion	1 226		1 226*		1 226		1 226*			
Frais d'établissement	361			361	361			361		
Immobilisations incorporelles en cours	1 266	102	1 349	19					19	1 266
Autres immobilisations	2 050	1 429	1 122**	2 357	1 856	195	983**	1 068	1 289	194
<b>Total</b>	<b>5 005</b>	<b>1 531</b>	<b>3 697</b>	<b>2 839</b>	<b>3 443</b>	<b>195</b>	<b>2 209</b>	<b>1 429</b>	<b>1 410</b>	<b>1 562</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>										
Equipements, mobiliers, installations	2 545	137	38	2 644	2 195	96	38	2 253	391	350
<b>Total</b>	<b>2 545</b>	<b>137</b>	<b>38</b>	<b>2 644</b>	<b>2 195</b>	<b>96</b>	<b>38</b>	<b>2 253</b>	<b>391</b>	<b>350</b>

\* En 2019, l'activité de bourse en ligne à l'origine de ce mali de fusion a été abandonnée.

\*\* En 2019, des immobilisations ont été mises au rebut suite au changement du système d'information de la banque (logiciels totalement amortis). D'autres ont été aussi mises au rebut suite à la cessation de l'activité de courtage en ligne.

## NOTE 6 - AUTRES ACTIFS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Primes sur instruments conditionnels vendus</b>	<b>19</b>	
<b>Comptes de règlement sur titres</b>	<b>2 603</b>	<b>2 181</b>
<b>Débiteurs divers</b>	<b>5 491</b>	<b>4 468</b>
Dépôts de garantie	1 836	624
Etat, créance sur impot société		233
Divers *	160	151
Débiteur douteux	45	45
Provision douteux	(45)	(45)
Biens immobiliers	3 495	3 490
Provision de dépréciation		(30)
<b>Total</b>	<b>8 113</b>	<b>6 649</b>

\* Dont créance concernant les entreprises liées : néant en 2019 et en 2018

## NOTE 7 - COMPTES DE RÉGULARISATIONS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Valeurs reçues à l'encaissement		16
Valeurs à rejeter	2 913	
Produits à recevoir	1 597	409
Charges constatées d'avance	100	246
Divers	44	32
<b>Total</b>	<b>4 654</b>	<b>703</b>

## INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

### NOTE 8 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2019					Total	2018
	<i>inf à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>	<i>sup à 5 ans</i>		Total
<b>Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à vue</b>	<b>8 204</b>					<b>8 204</b>	<b>6 945</b>
Dépôts et comptes ordinaires	8 204					8 204	6 945
<b>Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à terme</b>	<b>15 000</b>		<b>283</b>	<b>15 000</b>		<b>30 283</b>	<b>283</b>
Emprunt et compte à terme	15 000		283	15 000		30 283	283
<b>Dettes rattachées</b>	<b>48</b>		<b>1</b>	<b>9</b>		<b>58</b>	<b>31</b>
à vue	31					31	10
à terme	17		1	9		27	21
<b>Total</b>	<b>23 252</b>		<b>284</b>	<b>15 009</b>		<b>38 545</b>	<b>7 259</b>

### NOTE 9 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2019					Total	2018
	<i>inf à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>	<i>sup à 5 ans</i>		Total
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>174 963</b>	<b>4 175</b>	<b>11 082</b>	<b>31 991</b>	<b>400</b>	<b>222 641</b>	<b>234 417</b>
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>5 616</b>					<b>5 616</b>	<b>4 462</b>
Comptes sur livret	631					631	751
Plan d'épargne actions	4 985					4 985	3 711
<b>Autres dettes</b>	<b>169 347</b>	<b>4 175</b>	<b>11 082</b>	<b>31 991</b>	<b>400</b>	<b>217 025</b>	<b>229 955</b>
<b>A vue</b>	<b>165 924</b>					<b>165 954</b>	<b>210 338</b>
Dépôts et comptes ordinaires *	165 924					165 954	210 338
Valeurs du Trésor données en pensions livrées							
<b>A terme</b>	<b>3 423</b>	<b>4 175</b>	<b>11 082</b>	<b>31 991</b>	<b>400</b>	<b>51 071</b>	<b>19 617</b>
Comptes à terme	3 172	4 175	11 082	31 991	400	50 820	19 489
Créances rattachées	251					251	128
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>2 599</b>	<b>3 794</b>	<b>2 382</b>			<b>8 775</b>	<b>1 875</b>
Bons de caisse			1 585			1 585	1 525
Titres négociables à court terme	2 599	3 794	797			7 190	350

\* Dont dettes concernant les entreprises liées : 275 milliers d'euros en 2019 et 402 milliers d'euros en 2018.

## NOTE 10 - AUTRES PASSIFS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Primes sur instruments conditionnels vendus</b>	<b>10</b>	<b>17</b>
<b>Position vendeuse Obligations assimilables du Trésor français</b>		<b>13 382</b>
<b>Comptes de règlement sur titres</b>	<b>82</b>	<b>348</b>
<b>Créditeurs divers</b>	<b>2 486</b>	<b>885</b>
Etat - Impôt société à payer	67	
Etat - TVA à régulariser	208	
Rente viagère à payer	1 242	
Divers	969*	885
<b>Total</b>	<b>2 578</b>	<b>14 632</b>

\* Dont dettes concernant les entreprises liées : 35 milliers d'euros en 2019 et 19 milliers d'euros en 2018.

## NOTE 11 - COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Charges à payer	1 297	1 079
Produits constatés d'avance	5	15
Compte ajustement sur instruments financiers à terme	129	15
Divers	31	16
<b>Total</b>	<b>1 462</b>	<b>1 125</b>

## NOTE 12 - ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Le capital est composé de 160 000 actions de 100 euros de valeur nominale conférant toutes les mêmes droits.

	31/12/2018 Avant répartition	Affectation 2018	31/12/2018 Après répartition	31/12/2019 Avant répartition	Affectation 2019	31/12/2019 Après répartition
Capital souscrit	16 000		16 000	16 000		16 000
Réserve légale	1 600		1 600	1 600		1 600
Réserve facultative	12 400		12 400	12 400	600	13 000
Report à nouveau	8 696	733	9 429	9 429	778	10 207
Résultat de l'exercice	1 333	(1 333)		1 378	(1 378)	
<b>Total</b>	<b>40 029</b>	<b>(600)</b>	<b>39 429</b>	<b>40 807</b>		<b>40 807</b>

## INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

### NOTE 13 - ENGAGEMENTS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements de financement	6 561	12 256
<i>en faveur de la clientèle</i>	6 561	12 256
Engagements de garantie	17 644	17 830
<i>en faveur de la clientèle</i>	17 644	17 830
Engagements sur titres		1 876
<i>Titres à livrer en SRD au négociateur</i>		942
<i>Titres à livrer en SRD au donneur d'ordre</i>		934
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements de financement		
<i>reçus d'établissements de crédit</i>		
Engagements de garantie	3 333	2 944
<i>reçus d'établissements de crédit</i>	3 333	2 944
Engagements sur titres	1 750	2 876
<i>Titres à recevoir en SRD du négociateur</i>		934
<i>Titres à recevoir en SRD du donneur d'ordre</i>		942
<i>Titres à recevoir pour compte propre *</i>	1 750	1 000

\* Engagement de la Banque d'achat d'obligation privé pour compte propre (titres de placement).

### NOTE 14 - ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE

Les hypothèques immobilières de premier rang reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent au 31 décembre 2019 à 153 131 milliers d'euros contre 105 624 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Les autres garanties reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent au 31 décembre 2019 à 330 632 milliers d'euros .

## NOTE 15 - ENGAGEMENT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)

Les instruments de taux d'intérêt négociés sur des marchés tant organisés que de gré à gré sont exprimés en valeur notionnelle des contrats traités (qu'il s'agisse de contrats à terme fermes ou de contrats d'options) et en valeur nominale touchant les échanges de taux d'intérêt. Les valeurs exprimées en devises ont été converties en euros au cours du change retenu pour la clôture des comptes.

	2019				2018			
	Marchés organisés		Marchés de gré à gré		Marchés organisés		Marchés de gré à gré	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX</b>								
<b>Couverture globale</b>	<b>26 875</b>				<b>1 000</b>			
Opérations d'échange de taux d'intérêt *	26 875				1 000			
<b>Couverture affectée</b>	<b>53 076</b>				<b>58 913</b>			
Contrats conditionnels	53 076				58 913			
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS</b>								
<b>Couverture affectée</b>	<b>3 743</b>							
Contrats conditionnels	3 743							
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES</b>								
<b>Devises à recevoir</b>	<b>1 267</b>				<b>1 512</b>			
Change comptant					50			
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes	1 267				1 462			
<b>Devises à livrer</b>					<b>1 498</b>			
Change comptant					50			
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes					1 448			

\* Par convention, les swaps «achetés» sont les swaps pour lesquels la banque paie le taux fixe, les swaps «vendus» sont les swaps pour lesquels la banque reçoit le taux fixe.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2019						2018
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	Total
<b>Achat sur marché de gré à gré</b>							
Nominal	263		9 281	6 259	64 148	79 951	59 913
Valeur de marché	8		112	134	2 084	2 338	1 205
<b>Vente sur marché de gré à gré</b>							
Nominal				4 375	12 283	16 658	21 314
Valeur de marché					75	75	212

### INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES

durée restant à courir (en milliers d'euros)

	2019		2018
	de 3 à 6 mois	Total	Total
<b>Devises à recevoir</b>			
Change au comptant			50
Change à terme	1 267	1 267	1 462
<b>Devises à livrer</b>			
Change au comptant			50
Change à terme	1 289	1 289	1 448

### INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2019		2018
	de 3 à 6 mois	Total	Total
<b>Achat sur marché organisé</b>			
Nominal	3 743	3 743	
Valeur de marché	391	391	

## INFORMATION SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS

### NOTE 16 - INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Produits des opérations</b>		
* avec les établissements de crédit	74	32
Produits sur prêts	74	32
* avec la clientèle	5 868	5 147
Produits sur créances clientèle	5 862	5 138
Produits sur autres opérations	6	9
<b>Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>228</b>	<b>385</b>
Revenus sur titres de placement	206	330
Etalement de la prime sur titres de placement	22	55
Primes sur titres émis		
<b>Total</b>	<b>6 170</b>	<b>5 564</b>

### NOTE 17 - INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Charges des opérations</b>		
* avec les établissements de crédit	634	742
Charges sur dépôts et emprunt	411	636
Charges sur titres reçus en pension livrée	6	68
Charges sur instrument à terme	217	38
* avec la clientèle	353	207
Charges sur titres donnés en pension livrée	6	4
Charges sur comptes à terme	339	193
Charges sur autres opérations	8	10
<b>Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>24</b>	<b>209</b>
Etalement de la prime sur titres de placement	24	209
<b>Autres opérations</b>		
Charges sur instrument à terme		
<b>Total</b>	<b>1 011</b>	<b>1 158</b>

### NOTE 18 - REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2019	2018
sur titres de placement		
sur parts dans les entreprises liées (note 4)	586	760
<b>Total</b>	<b>586</b>	<b>760</b>

## NOTE 19 - COURTAGES ET COMMISSIONS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Produits de courtages et commissions</b>	<b>6 877</b>	<b>8 748</b>
Opérations sur titres	3 415	2 318
Autres opérations	3 462	6 430
<b>Charges de courtages et commissions</b>	<b>2 145</b>	<b>1 924</b>
Opérations sur titres	973	996
Autres opérations	1 172	928
<b>Résultat net sur commissions</b>	<b>4 732</b>	<b>6 824</b>

## NOTE 20 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Titres de transaction	71	(280)
Opérations de change	120	259
Opérations sur instruments financiers	(83)	98
<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>77</b>

## NOTE 21 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Plus value sur titres de placement	203	3
Moins value sur titres de placement	(187)	(7)
(Dotations)/Reprises de provision	388	(553)
<b>Total</b>	<b>404</b>	<b>(557)</b>

## NOTE 22 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Plus value immobilière	2 067	
Charges refacturées	185	185
Prestations	60	
Divers	16	33
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>2 328</b>	<b>218</b>
Moins value immobilière		
Divers	39	12
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>39</b>	<b>12</b>



## NOTE 23 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Frais de personnel (note 24)	6 684	6 184
Autres frais administratifs *	3 672	3 202
<b>Total</b>	<b>10 356</b>	<b>9 386</b>

\* Le montant global annuel des jetons de présence versé en 2019 au Conseil d'administration a été de 42 900 euros.

En 2018 il s'élevait à 48 900 euros.

## NOTE 24 - FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Salaires	4 323	3 945
Charges sociales	1 873	1 797
Crédit Impôt Compétitivité et Emploi		(62)
Impôts, taxes et autres charges sur les rémunérations versées	488	504
<b>Total</b>	<b>6 684</b>	<b>6 184</b>

  

	2019	2018
Effectif moyen	66	61
Dont cadres	41	42

A leur départ en retraite, les employés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective applicable. La politique de la Banque d'Escompte est de ne pas constituer de provision au titre des droits acquis par le personnel, mais de prendre la charge correspondante dans l'exercice au cours duquel le paiement effectif de la dette intervient.

Au 31 décembre 2019, cette charge a été évaluée à 304 milliers d'euros avant impôt, elle avait été évaluée en 2018 à 282 milliers d'euros.

## NOTE 25 - COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros)

	2018	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	2019
<b>Provision pour dépréciation</b>					
Créances sur Clientèle (note 3)	3 581	968 *		(99)	4 450
Débiteurs divers (note 6)	45				45
Emplois divers (note 6)	30			(30)	
<b>Total des provisions pour dépréciation</b>	<b>3 656</b>	<b>968</b>		<b>(129)</b>	<b>4 495</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provision risque prud'homal	121				121
Provision risque juridique	80		(80)		
Provision pour charges	35		(35)		
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>236</b>		<b>(115)</b>		<b>121</b>

\* La dotation aux provisions de 968 230 euros a été classée pour :

- 191 362 euros à la provision des intérêts sur les créances douteuses, et sont donc une charge du produit net bancaire ;
- les 776 868 euros restant en dotation aux provisions font partie intégrante du coût du risque.

Le coût du risque pour l'exercice 2019 contribue aux résultats pour -565 790 euros provenant de :

<i>reprise de provisions pour dépréciation non utilisée</i>	128 850
<i>reprise de provisions pour risques utilisée</i>	115 000
<i>récupération sur créances amortis</i>	1 621
<b>total produits</b>	<b>245 471</b>
<i>dotation de provisions pour dépréciation créances Clientèle</i>	- 776 868
<i>créances irrécouvrables non couvertes par provision</i>	- 34 393
<b>total charges</b>	<b>- 811 261</b>
	=====
<b>Contribution nette aux résultats</b>	<b>- 565 790 euros</b>

## NOTE 26 - RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	2019		2018
Produits exceptionnels	19		3
Charges exceptionnelles	(204)*		(296)
<b>Total</b>	<b>(185)</b>		<b>(293)</b>

\* dont indemnité sur litiges : 200 milliers d'euros en 2019 et 286 milliers d'euros en 2018

## NOTE 27 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)

**1. La Banque d'Escompte détenant une filiale à plus de 95% a opté pour le régime de l'intégration fiscale de ses résultats taxables. La convention d'intégration prévoit que les charges d'impôts sont supportées par la société intégrée comme cela aurait été le cas en l'absence d'intégration.**

*Les économies d'impôt éventuellement réalisées par le groupe sont constatées dans les livres de la société mère.*

	2019	2018
<b>2. Charge de l'impôt sur les sociétés</b>		
Impôts avant retraitement fiscal au taux de 33,33%	525	502
Effet d'impôt des différences permanentes :	(151)	(219)
<i>Régime des sociétés mères et des filiales</i>	(165)	(224)
<i>Divers</i>	14	5
Effets d'impôt des différences temporaires		
<b>Impôts dus au taux de 33,33%</b>		283
<b>Impôts dus au taux de 31%</b>	374	
<b>Charges/(Produits) d'intégration fiscale</b>		
<b>Imputation des crédits d'impôt</b>	(9)	(30)
<b>Contribution sociale 3,30%</b>		
<b>Charge/ (Produit) d'impôt sur les sociétés</b>	<b>365</b>	<b>253</b>
<b>3. Ventilation de l'impôt sur les sociétés</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Impôts sur résultats courants	550	351
Impôts sur résultats exceptionnels	(185)	(98)
<b>Total</b>	<b>365</b>	<b>253</b>

### 4. Impôt différé sur les sociétés

*Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019 il n'existait ni créance ni dette d'impôt différée.*



# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2019

Mesdames, Messieurs,

Les comptes consolidés de l'exercice 2019 que nous vous présentons réunissent nos comptes sociaux et ceux de notre société de gestion Wormser Frères Gestion.

Ces comptes consolidés sont très proches de ceux établis au titre des comptes sociaux. Le total des actifs et des passifs est similaire à 0,05 % près ; quant aux deux comptes de résultat, leur rapprochement indique un résultat net consolidé de 1 425 821 euros, légèrement supérieur au résultat net social qui est de 1 377 800 euros. De nombreuses notes accompagnent les comptes consolidés qui vous sont soumis, leur examen explique l'origine des différences entre les comptes consolidés et les comptes sociaux.

Au-delà, nous vous devons des vues sur chacune des sociétés dont les comptes sont consolidés avec les nôtres. Celles-ci vous sont fournies dans le rapport que nous venons de vous présenter sur les comptes sociaux. Nous vous apportons toutefois quelques précisions concernant Wormser Frères Gestion, seule société consolidée avec la nôtre cette année :

Son résultat net diminue à 657 271 euros pour l'exercice 2019 (725 958 euros en 2018). Cette baisse de 68 687 euros (-9,46 %) résulte d'une diminution de 48 566 euros des charges d'exploitation (694 295 euros en 2019 contre 742 861 euros en 2018) ne compensant pas la baisse de 168 356 euros des produits d'exploitation (1 625 122 euros en 2019 contre 1 793 478 euros en 2018). Cette diminution du produit d'exploitation trouve son origine dans la décision prise par Wormser Frères Gestion de baisser certains frais de gestion d'OPC pour faire face à la concurrence.

Votre Conseil se joint à son Président pour exprimer à nouveau à la direction et au personnel de la banque et de sa filiale ses remerciements pour leur dévouement, leur ardeur à assumer le surcroît de travail et leur solidarité face aux inquiétudes suscitées par l'actualité.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux actionnaires,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Banque d'Escompte — Wormser Frère relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 2 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### *Dépréciation des créances sur base individuelle*

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le Groupe Banque d'Escompte – Wormser Frères est exposé aux risques de crédit et de contrepartie. Ces risques, résultant de l'incapacité de ses clients ou de ses contreparties à faire face à leurs engagements financiers, portent notamment sur ses activités de prêts.</p> <p>La Banque constitue des provisions pour couvrir les risques avérés de pertes.</p> <p>Comme indiqué dans l'annexe aux comptes consolidés, les créances douteuses présentant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif de façon à couvrir les pertes prévisionnelles. Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examen réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit des comptes consolidés, compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction pour la détermination de l'exposition individuelle de la Banque.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Banque d'Escompte – Wormser Frères pour évaluer, sur une base individuelle, le montant des dépréciations des créances de sa clientèle, notamment au travers d'échanges réguliers avec la direction et plus particulièrement avec la direction des engagements et le service juridique.</p> <p>Nos travaux ont consisté en la réalisation de tests, par sondage, du dispositif d'identification et de suivi des risques de crédits et du dispositif d'estimation des dépréciations.</p> <p>Sur la base d'un échantillon de dossiers sélectionnés sur des critères de matérialité et de risque, nous avons analysé la documentation relative à l'appréciation du risque de non recouvrement.</p>

#### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations au groupe données dans le rapport sur la gestion du groupe du conseil d'administration arrêté le 2 avril 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

#### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

##### Désignation des commissaires aux comptes

Le cabinet MAZARS a été nommé commissaire aux comptes de la société Banque d'Escompte par l'Assemblée Générale du 9 avril 2008.

A la date de clôture, le cabinet MAZARS était dans sa douzième année de sa mission sans interruption.

Madame Maryse Le Goff est devenue commissaire aux comptes titulaire à la suite de la démission de Monsieur Nicolas Goldet en date du 11 septembre 2017.

A la date de clôture, Madame Maryse Le Goff était dans sa troisième année de sa mission sans interruption.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité



du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

#### Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 10 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

MARYSE LE GOFF  
Maryse LE GOFF

MAZARS  
Gilles DUNAND ROUX

# BILAN CONSOLIDÉ

## AVANT

### ACTIF

(en euros)

	2019	2018
Opérations interbancaires et assimilées (note 2)	90 521 524	101 447 499
Opérations avec la clientèle (note 3)	196 983 984	162 681 040
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable (note 1)	12 270 744	25 635 876
Participations, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	384 212	334 371
Immobilisations corporelles et incorporelles (note 4)	1 827 964	1 912 066
Autres comptes de régularisation et actifs divers (note 5)	13 058 604	7 481 838
	<b>315 047 032</b>	<b>299 492 690</b>

# AU 31 DÉCEMBRE 2019

## RÉPARTITION

### PASSIF

(en euros)

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Opérations interbancaires et assimilées (note 6)	38 545 434	7 259 142
Opérations avec la clientèle (note 7)	222 366 109	234 003 759
Dettes représentés par un titre (note 7)	8 775 444	1 874 664
Autres comptes de régularisation et passifs divers (note 8)	4 176 647	15 907 886
Provisions pour risques et charges (note 22)	436 212	525 874
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG) (note 9)	40 747 186	39 921 365
<i>Capital souscrit</i>	<i>16 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Réserves consolidées et autres</i>	<i>23 321 365</i>	<i>22 619 522</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>1 425 821</i>	<i>1 301 843</i>
	<b>315 047 032</b>	<b>299 492 690</b>

# HORS BILAN DES COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2019

(en euros)

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Engagements donnés de l'activité bancaire</b> <i>(note 10)</i>	<b>24 205 632</b>	<b>31 962 137</b>
Engagements de financement	6 560 903	12 255 913
Engagements de garantie	17 644 729	17 830 193
Engagements sur titres		1 876 031
<b>Engagements reçus de l'activité bancaire</b> <i>(note 10)</i>	<b>5 082 776</b>	<b>5 820 306</b>
Engagements de garantie	3 332 776	2 944 272
Engagements sur titres	1 750 000	2 876 034

# COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

(en euros)

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Intérêts et produits assimilés ( <i>note 13</i> )	6 169 757	5 563 972
Intérêts et charges assimilées ( <i>note 14</i> )	1 011 342	1 157 703
Revenus des titres à revenu variable ( <i>note 15</i> )	880	44
Commissions (produits) ( <i>note 16</i> )	7 892 180	9 931 833
Commissions (charges) ( <i>note 16</i> )	1 548 362	1 331 919
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ( <i>note 17</i> )	107 783	76 807
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés ( <i>note 18</i> )	403 768	(557 281)
Autres produits (charges) d'exploitation ( <i>note 19</i> )	2 293 440	183 456
Autres charges d'exploitation bancaire ( <i>note 19</i> )	38 762	12 170
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>14 269 342</b>	<b>12 697 039</b>
Charges générales d'exploitation ( <i>note 20</i> )	11 001 055	10 075 869
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	293 107	154 778
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 975 180</b>	<b>2 466 392</b>
Coût du risque ( <i>note 22</i> )	(591 128)	(292 669)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 384 052</b>	<b>2 173 723</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(135 170)	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>2 248 882</b>	<b>2 173 723</b>
Résultats exceptionnels ( <i>note 23</i> )	(185 385)	(296 163)
Impôts sur les bénéfices ( <i>note 24</i> )	(637 676)	(575 717)
<b>RÉSULTAT NET - part du Groupe</b>	<b>1 425 821</b>	<b>1 301 843</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

## MODALITÉS DE CONSOLIDATION

### Périmètre de consolidation

La consolidation porte sur les sociétés contrôlées directement et indirectement par la Banque Wormser Frères. Ces sociétés et le pourcentage de contrôle et d'intérêt les concernant se présentent ainsi :

	31/12/2019		31/12/2018	
	% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Wormser Frères Gestion	100,00	100,00	100,00	100,00

### Méthode de consolidation

Les comptes consolidés de l'exercice 2019 ont été établis à partir des comptes sociaux des sociétés correspondant à un exercice de douze mois, débutant le 1er janvier 2019 et prenant fin le 31 décembre 2019.

Les sociétés détenues à plus de 50% sont consolidées par intégration globale, celles détenues à plus de 25% et à moins de 50% sont consolidées par mise en équivalence.

Les soldes et opérations réciproques figurant au bilan ou en compte de résultats ont été éliminés pour les sociétés consolidées par intégration globale.

### Différence de première consolidation

Des différences existent entre les prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la valeur de la part du groupe dans leur actif net à la date des prises de participations. Ces différences positives ont été affectées au poste «différence de première consolidation» à l'actif du bilan.

### Imposition différée

Certains retraitements apportés aux comptes sociaux des sociétés consolidées, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable retraité. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés.

### Intérêts des minoritaires

Il s'agit de la part des minoritaires dans la situation nette comptable et dans les résultats des filiales consolidées par intégration globale.

## PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

*Les comptes consolidés annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire et aux dispositions du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables.*

## PORTEFEUILLE-TITRES

Conformément au Livre II titre 3 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, il est distingué plusieurs catégories de titres : les titres de transaction, les titres de placement, les titres d'investissement et les titres de participation et filiales.

Le portefeuille est mouvementé à la date de règlement des titres. Durant la période allant de la date de négociation à celle du règlement, les opérations sur titres sont enregistrées au hors-bilan sous la rubrique «Engagements sur titres».

Les **titres de transaction** sont acquis avec une intention de revente dans un délai à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Ces titres sont négociables sur un marché actif et évalués tant à l'actif qu'au passif au cours de clôture de l'exercice, le solde des écarts d'évaluation est porté en charges ou en produits au compte de résultats. Ils sont inscrits au bilan lors du règlement, ils sortent du bilan par cession, remboursement intégral ou passage en pertes, les titres enregistrés parmi les titres de transaction ne peuvent être reclassés dans une autre catégorie comptable.

Les **titres de placement** sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et parts dans les entreprises liées. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à revenu fixe fait l'objet d'une imputation *prorata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats sous la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle. Ils sont évalués sur la base du cours le plus récent. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si le prix du marché est inférieur à leur valeur comptable.

Les **titres d'investissement** sont des titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

Ils font l'objet d'une certitude de refinancement jusqu'à leur échéance et ne doivent pas être soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause leur intention d'être détenus jusqu'à leur échéance. La capacité de conserver les titres jusqu'à leur échéance se justifie soit par l'existence de ressources ou d'accords de refinancement dont la durée restant à courir est au moins égale à celle des titres détenus, soit par adossement des titres aux fonds propres ou aux dépôts reçus, conformément aux hypothèses retenues dans le cadre de la gestion actif/passif.

Ces valeurs ne font pas l'objet d'un provisionnement du risque de marché découlant des variations du niveau des taux d'intérêt. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres d'investissement fait l'objet d'une imputation *prorata temporis*, sur la durée de vie résiduelle des titres, au compte de résultats dans la rubrique «Revenus des titres à revenu fixe» et au bilan, la valeur comptable des titres étant ainsi progressivement ajustée à la valeur de remboursement selon la méthode actuarielle ou linéaire en fonction de la nature des titres concernés. Une provision est en outre constituée lorsque la dégradation de la qualité de la signature des émetteurs est susceptible de compromettre le remboursement des titres à leur échéance.

Les **titres de participation** sont acquis en vue d'une détention durable. Ils sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur d'usage déterminée. Pour les titres non cotés, lorsque la valeur d'usage individuelle des participations devient inférieure à la valeur brute en compte, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Lorsque cela est possible, la valeur d'inventaire est estimée à partir de la valeur de sociétés ayant une activité comparable dont les actions sont cotées à la bourse de Paris. Lorsque cela est nécessaire, un abattement peut être pratiqué pour tenir compte des conditions particulières des titres détenus.

## TITRES DONNÉS OU REÇUS EN PENSION

Les recommandations pour l'enregistrement et l'évaluation des opérations de pension précisant les usages de la Place sont appliquées pour l'ensemble des pensions de toutes natures consenties ou obtenues à savoir :

- Le cédant maintient à l'actif de son bilan les titres mis en pension et enregistre au passif de son bilan le montant encaissé représentatif de sa dette à l'égard du cessionnaire. Il identifie à cette rubrique les titres donnés en pension.
- Le cessionnaire enregistre à l'actif de son bilan le montant décaissé représentatif de sa créance sur le cédant. Les titres reçus en pension n'entrent pas dans les portefeuilles comptables du cessionnaire.
- Lors de l'arrêté comptable, le cédant continue d'évaluer les titres mis en pension selon les règles propres au portefeuille auquel ils appartiennent.
- Le cessionnaire ne comptabilise aucune variation de valeur des titres reçus en pension.
- La charge relative à la dette du cédant et le produit relatif à la créance du cessionnaire sont enregistrés comme des intérêts.

## INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

### Instruments de taux d'intérêt à terme

Les contrats fermes ou conditionnels de taux d'intérêt à terme, traités sur des marchés organisés et assimilés ou de gré à gré, sont évalués au prix du marché et les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture affectée, liées à la gestion des positions de taux des actifs et des passifs, les résultats des contrats de taux d'intérêt à terme sont pris en compte de manière symétrique à la comptabilisation des produits ou charges de l'élément couvert, sur la durée de vie résiduelle de cet élément.

### Echange de taux d'intérêt

Les contrats d'échange de taux d'intérêt sont enregistrés dans l'une des quatre catégories suivantes selon qu'ils ont pour objet :

- a) de maintenir des positions ouvertes isolées ;
- b) de couvrir, de manière identifiée dès l'origine, le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes ;
- c) de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement ;
- d) de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les contrats non dénoués sont enregistrés au hors bilan pour leur montant notionnel.

Les charges et les produits relatifs aux contrats d'échange de taux d'intérêt sont traités différemment selon les catégories décrites ci-dessus.

- a) les charges et les produits sont inscrits au compte de résultats *prorata temporis*. Les pertes latentes éventuelles résultant de la mise à la valeur du marché des contrats font l'objet d'une provision.
- b) les charges et les produits relatifs à ces contrats sont inscrits au compte de résultats de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble des éléments couverts.
- c) les charges et les produits sont inscrits *prorata temporis* au compte de résultats.
- d) ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Les écarts d'évaluation sont portés en compte de résultats.



## **Instruments de change à terme**

Les opérations de change à terme dites «sèches» ou effectuées en couverture d'autres opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les écarts d'évaluation sont constatés dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas d'opérations de couverture ayant pour but de compenser ou de réduire le risque de variation de change d'un ensemble homogène d'éléments de bilan et hors bilan, ces opérations sont évaluées au cours de marché utilisé pour l'évaluation des éléments couverts. Les écarts sont portés au compte de résultat de manière symétrique aux gains ou pertes de change sur les éléments couverts.

## **OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE**

Les crédits à la clientèle sont inscrits au bilan pour leur montant nominal. A la clôture de l'exercice, les intérêts courus non encore échus sont calculés *pro rata temporis* et comptabilisés en créances rattachées.

Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés au hors bilan au poste « Engagement de financement ».

En application du Livre II titre 2 du règlement n° 2014-07 du Comité de l'Autorité des Normes Comptables, les créances sont réparties en encours sains, encours douteux et encours douteux compromis.

Sont qualifiés de créances saines les encours qui ne sont pas porteurs d'un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès lors qu'il est probable que la Banque ne percevra pas, tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie.

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour les créances sur des acquéreurs de logement). Le déclassement d'une créance en encours douteux entraîne le transfert de l'encours total des créances sur une même contrepartie. Pour ces créances douteuses, les intérêts courus ou échus non perçus sont comptabilisés en appliquant le taux contractuel à la valeur brute.

Au sein des créances douteuses, une catégorie spécifique est identifiée, dénommée « créances douteuses compromises ». Il s'agit des créances pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé. En tout état de cause, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux. Pour ces créances douteuses compromises, les intérêts courus ou échus non perçus ne sont pas enregistrés.

Les créances douteuses comportant un risque de non recouvrement partiel ou total font l'objet d'une provision pour dépréciation, en déduction de l'actif, de façon à couvrir les pertes prévisionnelles.

Ce provisionnement est déterminé sur la base d'examens réguliers, dossier par dossier, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles.

Les dotations et les reprises de dépréciation constatées, pour risque de non recouvrement, sont enregistrées en « Coût du risque » du compte de résultats, à l'exception des dépréciations relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi dépréciés, en « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultats.

## CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les créances, dettes et engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges enregistrés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours effectif de cession ou d'achat de ces monnaies ou, en ce qui concerne les produits et charges non encore réglés à la clôture de l'exercice, au taux de change en vigueur à cette date.

## IMMOBILISATIONS

Les immobilisations figurent au coût historique diminué des amortissements, calculés sur la durée de vie des actifs concernés. Les durées de vie et modes d'amortissement sont les suivants :

Agencement et mobilier :	Linéaire	10 ans
Matériels informatiques :	Linéaire	5 ans
Logiciels :	Linéaire	1 à 7 ans
Matériel de bureau :	Linéaire	4 à 5 ans
Frais d'établissement :	Linéaire	3 ans

## DIFFÉRENCE DE PREMIÈRE CONSOLIDATION

Les différences de première consolidation font l'objet de dépréciation par voie d'amortissement sur une durée de vingt ans maximum.

## COMPTE DE RÉSULTATS

Les intérêts et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat *prorata temporis*.

Les autres commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées selon la nature de la prestation :

- commissions rémunérant une prestation instantanée : enregistrement lors de l'achèvement des prestations ;
- commissions rémunérant une prestation continue ou discontinuë : enregistrement au fur et à mesure de la prestation.

Les dividendes des titres sont comptabilisés au moment de leur paiement. Les revenus sur obligations sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante.

L'impôt sur les bénéfices constitue une charge de la période sur laquelle se rapportent les produits et les charges, quelle que soit la date de son paiement effectif.

## ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Les perspectives économiques 2020 sont impactées par le contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement décidées à travers le monde par les divers gouvernements. Ces mesures évolutives, prises pour une durée à ce jour incertaine, ne manqueront pas d'impacter de manière importante l'économie réelle et les marchés financiers. Les conséquences ne sont à ce stade pas évaluables quantitativement.

**MONTANT GLOBAL EN CONTREVALEUR EN EUROS DE L'ACTIF  
ET DU PASSIF EN DEVISES**

*(en milliers d'euros)*

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
<b>Total du bilan</b>	<b>314 047</b>	<b>299 493</b>
Actif en devises	8 207	7 833
Passif en devises	6 392	6 152

**INFORMATIONS SUR LES IMPLANTATIONS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE  
CONSOLIDATION SELON L'ARTICLE L. 511-45 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER**

2019 - Implantation par pays : France

Banque Wormser Frères

Wormser Frères Gestion

Métier

Banque privée

Société de gestion

Informations par pays (en milliers d'euros) :

France	2019	2018
Chiffre d'affaires	16 464	15 756
Produit Net bancaire	14 269	12 697
Effectifs en équivalent temps plein	66	60
Bénéfice avant impôt	2 063	1 878
Impôts sur les bénéfices courants	- 638	- 576
Impôts sur les bénéfices différés	Néant	Néant
Subventions publiques reçues	Néant	Néant

## INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN CONSOLIDÉ

### NOTE 1 - Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable

(en milliers d'euros)

	2019			2018			
	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Effets publics	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable
<b>Portefeuille de transaction</b>	<b>772</b>	<b>207</b>	<b>979</b>	<b>999</b>	<b>224</b>	<b>1 223</b>	
Obligations assimilables du Trésor français	772		772	999		999	
Actions cotées					224	224	
Opc français non cotés		207	207				
<b>Portefeuille de placement</b>	<b>3 976</b>	<b>3 002</b>	<b>11 292</b>	<b>2 602</b>	<b>15 459</b>	<b>24 411</b>	
Valeurs brutes	3 976	3 185	11 475	2 602	15 509	24 822	
Valeurs du Trésor autres pays OCDE	3 976		3 976	2 602		2 602	
Obligations		3 185	3 185		13 509	13 509	
Titres négociables à court terme					2 000	2 000	
Opc français non cotés						6 167	
Actions non cotées			3 769			360	
Actions cotées			361			184	
<b>Créances rattachées</b>			184			160	
<b>Provision</b>		<b>(183)</b>	<b>(183)</b>		<b>(210)</b>	<b>(571)</b>	
Obligations		(183)	(183)		(210)	(210)	
Opc français non cotés						(361)	
Actions non cotées						(361)	
<b>Total</b>	<b>4 748</b>	<b>3 002</b>	<b>12 271</b>	<b>3 601</b>	<b>15 459</b>	<b>25 634</b>	

### Ventilation des titres à revenu fixe selon la durée restant à courir

(valeur brute en milliers d'euros)

	2019				2018	
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans	sup à 5 ans	Total
<b>Portefeuille de transaction</b>		<b>258</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>504</b>	<b>999</b>
Obligations assimilables du Trésor français		258	2	8	504	999
<b>Portefeuille de placement</b>	<b>1 331</b>	<b>1 325</b>	<b>1 320</b>	<b>3 185</b>	<b>7 161</b>	<b>18 111</b>
Valeurs du Trésor Autres	1 331	1 325	1 320	3 185	3 976	2 602
Valeur d'acquisition	1 336	1 335	1 335	4 006	4 006	2 566
Décote / Prime	(5)	(10)	(15)	(30)	(30)	36
Obligations				3 185	3 185	13 509
Valeur d'acquisition				4 963	4 963	13 694
Décote / Prime				(1 778)	(1 778)	(185)
Titres négociables à court terme						2 000
Valeur d'acquisition						2 000

### PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)

	2019				2018			
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Moins-value provisionnée	Plus value latente
Valeurs du Trésor Autres	3 976	3 977		1	2 602	2 602		
Obligations	3 185	3 002	183		13 509	13 300	209	
Titres négociables à court terme					2 000	2 000		
OPC français	3 769	3 872		103	6 167	5 809	361	3
Actions	544	604		60	544	695		151
<b>Total</b>	<b>11 474</b>	<b>11 455</b>	<b>183</b>	<b>164</b>	<b>24 822</b>	<b>24 406</b>	<b>570</b>	<b>154</b>
<b>Mouvements du portefeuille de Placement</b>	<b>01/01/2019</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>01/01/2018</b>	<b>Entrées</b>	<b>Sorties</b>	<b>31/12/2018</b>
Portefeuille de Placement	24 822	11 155	24 502	11 475	22 006	42 086	39 270	24 822

## NOTE 2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

	2019					2018
	<i>inf à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>	<i>sup à 5 ans</i>	
<b>Caisse, Banques centrales, CCP</b>	<b>62 702</b>					<b>48 069</b>
<b>Créances sur établissement de crédit</b>	<b>27 820</b>					<b>53 378</b>
Comptes ordinaires à vue	27 820					40 184
Obligations assimilables du Trésor français reçues en pensions livrées						13 194
<b>Total</b>	<b>90 522</b>					<b>101 447</b>

## NOTE 3 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

	2019					2018
	<i>inf à 3 mois</i>	<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>de 6 mois à 1 an</i>	<i>sup à 1 an et inf à 5 ans</i>	<i>sup à 5 ans</i>	
<b>Créances commerciales</b>	<b>208</b>	<b>1</b>				<b>1 265</b>
<b>Autres concours</b>	<b>7 884</b>	<b>4 003</b>	<b>14 840</b>	<b>77 851</b>	<b>77 225</b>	<b>148 115</b>
Crédits à la clientèle à court terme	4 429	308	4 216	3 092		1 183
Crédits à la clientèle à long terme	3 455	3 695	10 624	74 489	77 225	146 932
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>8 239</b>					<b>4 804</b>
<b>Créances douteuses (voir note page suivante)</b>	<b>2 734</b>	<b>255</b>	<b>512</b>	<b>2 378</b>	<b>224</b>	<b>8 118</b>
<b>Créances rattachées</b>	<b>899</b>					<b>379</b>
Autres concours	874					293
Comptes ordinaires débiteurs	25					86
<b>Total</b>	<b>19 964</b>	<b>4 259</b>	<b>15 352</b>	<b>79 959</b>	<b>77 449</b>	<b>196 983</b>

### Répartition des créances saines par type de clientèle

	2019	2018
Sociétés	73%	78%
Entrepreneurs individuels		1%
Particuliers	27%	21%

### Répartition des créances saines par type de taux

	2019	2018
Taux variable	32%	44%
Taux fixe	68%	56%

### Concentration des risques (10 principaux encours sains) (en milliers d'euros)

	Crédits et découverts utilisés	Engagements donnés	Risques bruts	Nantissement espèces	Hypothèques reçues en garanties
1	13 020		13 020	2 470	10 541
2	7 828		7 828	2 821	5 000
3	7 202	53	7 255		6 070
4	6 940	288	7 228		3 226
5	7 070		7 070		29
6	6 867		6 867		6 867
7		6 638*	6 638		
8	6 224		6 224		6 200
9	4 638	856	5 494		3 978
10	5 150		5 150		5 150
<b>Total</b>	<b>64 939</b>	<b>7 835</b>	<b>72 774</b>	<b>5 291</b>	<b>47 061</b>

\* Caution fiduciaire

### Restructuration des créances saines

Au 31 décembre 2019, l'encours des prêts de 181 533 milliers d'euros comportent 5 prêts, d'un montant total de 2 877 milliers d'euros ayant fait l'objet d'une restructuration (prolongation du terme).

	Montants bruts	Provisions	Montants nets	Montants bruts	Provisions	Montants nets
(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2018
Créances douteuses compromises	9 224	4 450	4 774	4 224	3 580	644
Créances douteuses	1 329		1 329	7 474		7 474
<b>Total</b>	<b>10 553</b>	<b>4 450</b>	<b>6 103</b>	<b>11 698</b>	<b>3 580</b>	<b>8 118</b>

## NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)

	Valeurs brutes	Acquisitions	Cessions/ Comptes à comptes	Valeurs brutes	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Dotations	Reprises	Amortissements/ Provisions pour dépréciation	Valeurs comptables nettes	
	01/01/2019			31/12/2019	01/01/2019			31/12/2019	31/12/2019	31/12/2018
<b>Immobilisations incorporelles</b>										
Fonds de commerce	102			102					102	102
Frais d'établissement	361			361	361			361		
Immobilisations incorporelles en cours	1 266	102	1 349	19					19	1 266
Autres immobilisations	2 050	1 455	1 122*	2 383	1 856	196	983*	1 069	1 314	194
<b>Total</b>	<b>3 779</b>	<b>1 557</b>	<b>2 471</b>	<b>2 865</b>	<b>2 217</b>	<b>196</b>	<b>983</b>	<b>1 430</b>	<b>1 435</b>	<b>1 562</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>										
Equipements, mobiliers, installations	2 556	139	38	2 657	2 206	96	38	2 264	393	350
<b>Total</b>	<b>2 556</b>	<b>139</b>	<b>38</b>	<b>2 657</b>	<b>2 206</b>	<b>96</b>	<b>38</b>	<b>2 264</b>	<b>393</b>	<b>350</b>
<b>Total</b>	<b>6 335</b>	<b>1 696</b>	<b>2 509</b>	<b>5 522</b>	<b>4 423</b>	<b>292</b>	<b>1 021</b>	<b>3 694</b>	<b>1 828</b>	<b>1 912</b>

\* En 2019, des immobilisations ont été mises au rebut suite au changement du système d'information de la banque (logiciels totalement amortis). D'autres ont été aussi mises au rebut suite à la cessation de l'activité de courtage en ligne.

## NOTE 5 - AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Primes sur instruments conditionnels vendus</b>	<b>19</b>	
<b>Comptes de règlement sur titres</b>	<b>2 603</b>	<b>2 181</b>
<b>Débiteurs divers</b>	<b>5 593</b>	<b>4 569</b>
Dépôts de garantie	1 836	624
Etat, créance sur impôt société	98	330
Divers	164	155
Débiteur douteux	45	45
Provision douteux	(45)	(45)
Biens immobiliers	3 495	3 490
Provision de dépréciation		(30)
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>4 843</b>	<b>732</b>
Valeurs reçues à l'encaissement		16
Valeurs à rejeter	2 913	
Produits à recevoir	1 786	438
Charges constatées d'avance	100	246
Divers	44	32
<b>Total</b>	<b>13 058</b>	<b>7 482</b>



## INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

### NOTE 6 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2019					Total	2018
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans	Total		
<b>Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à vue</b>	<b>8 204</b>				<b>8 204</b>	<b>6 945</b>	
Dépôts et comptes ordinaires	8 204				8 204	6 945	
<b>Dépôts, comptes ordinaires et autres dettes à terme</b>	<b>15 000</b>		<b>283</b>	<b>15 000</b>	<b>30 283</b>	<b>283</b>	
Emprunt et compte à terme	15 000		283	15 000	30 283	283	
<b>Dettes rattachées</b>	<b>48</b>		<b>1</b>	<b>9</b>	<b>58</b>	<b>31</b>	
à vue	31				31	10	
à terme	17		1	9	27	21	
<b>Total</b>	<b>23 252</b>		<b>284</b>	<b>15 009</b>	<b>38 545</b>	<b>7 259</b>	

### NOTE 7 - OPÉRATIONS SUR LA CLIENTÈLE

Ventilation en fonction de la durée résiduelle restant à courir

(en milliers d'euros)

	2019					Total	2018
	inf à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	sup à 1 an et inf à 5 ans	sup à 5 ans		
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>174 688</b>	<b>4 175</b>	<b>11 082</b>	<b>31 991</b>	<b>400</b>	<b>222 336</b>	<b>234 004</b>
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>5 616</b>					<b>5 616</b>	<b>4 462</b>
Comptes sur livret	631					631	751
Plan d'épargne actions	4 985					4 985	3 711
<b>Autres dettes</b>	<b>169 072</b>	<b>4 175</b>	<b>11 082</b>	<b>31 991</b>	<b>400</b>	<b>216 720</b>	<b>229 542</b>
<b>A vue</b>	<b>165 649</b>					<b>165 649</b>	<b>209 925</b>
Dépôts et comptes ordinaires	165 649					165 649	209 925
Valeurs du Trésor données en pensions livrées							
<b>A terme</b>	<b>3 423</b>	<b>4 175</b>	<b>11 082</b>	<b>31 991</b>	<b>400</b>	<b>51 071</b>	<b>19 617</b>
Comptes à terme	3 172	4 175	11 082	31 991	400	50 820	19 489
Créances rattachées	251					251	128
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>2 599</b>	<b>3 794</b>		<b>2 382</b>		<b>8 775</b>	<b>1 875</b>
Bons de caisse				1 585		1 585	1 525
Titres négociables à court terme	2 599	3 794		797		7 190	350

## NOTE 8 - AUTRES COMPTES DE RÉGULARISATIONS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Primes sur instruments conditionnels vendus</b>	<b>10</b>	<b>17</b>
<b>Position vendeuse Obligations assimilables du Trésor français</b>		<b>13 382</b>
<b>Comptes de règlement sur titres</b>	<b>82</b>	<b>348</b>
<b>Créditeurs divers</b>	<b>2 565</b>	<b>972</b>
Etat - Impôt société à payer	67	
Etat - TVA à régulariser	208	
Rente viagère à payer	1 242	
Divers	1 048	972
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>1 520</b>	<b>1 189</b>
Charges à payer	1 354	1 143
Produits constatés d'avance	5	15
Compte ajustement sur instruments financiers à terme	129	15
Divers	32	16
<b>Total</b>	<b>4 177</b>	<b>15 908</b>

## NOTE 9 - ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Réserves consolidées et autres	Report à nouveau	Résultats	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2018 avant affectation</b>	<b>16 000</b>	<b>13 923</b>	<b>8 696</b>	<b>1 302</b>	<b>39 921</b>
<i>Affectation du résultat 2018</i>		(31)	733	(1 302)	(600)
<b>Capitaux propres au 31/12/2018 après affectation</b>	<b>16 000</b>	<b>13 892</b>	<b>9 429</b>		<b>39 321</b>
Résultat 2019				1 426	1 426
<b>Capitaux propres au 31/12/2019 avant affectation</b>	<b>16 000</b>	<b>13 892</b>	<b>9 429</b>	<b>1 426</b>	<b>40 747</b>
<i>Affectation du résultat 2019</i>		648	778	(1 426)	
<b>Capitaux propres au 31/12/2019 après affectation</b>	<b>16 000</b>	<b>14 540</b>	<b>10 207</b>		<b>40 747</b>

## INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

### NOTE 10 - ENGAGEMENTS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Engagements donnés</b>		
Engagements de financement	6 561	12 256
<i>en faveur de la clientèle</i>	6 561	12 256
Engagements de garantie	17 644	17 830
<i>en faveur de la clientèle</i>	17 644	17 830
Engagements sur titres		1 876
<i>Titres à livrer en SRD au négociateur</i>		942
<i>Titres à livrer en SRD au donneur d'ordre</i>		934
<b>Engagements reçus</b>		
Engagements de financement		
<i>reçus d'établissements de crédit</i>		
Engagements de garantie	3 333	2 944
<i>reçus d'établissements de crédit</i>	3 333	2 944
Engagements sur titres	1 750	2 876
<i>Titres à recevoir en SRD du négociateur</i>		934
<i>Titres à recevoir en SRD du donneur d'ordre</i>		942
<i>Titres à recevoir pour compte propre *</i>	1 750	1 000

\* Engagement de la Banque d'achat d'obligation privé pour compte propre (titres de placement).

### NOTE 11- ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE

Les hypothèques immobilières de premier rang reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent au 31 décembre 2019 à 153 131 milliers d'euros contre 105 624 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Les autres garanties reçues de la clientèle en garantie de leurs crédits et découverts s'élèvent au 31 décembre 2019 à 330 632 milliers d'euros.

## NOTE 12 - ENGAGEMENT SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(en milliers d'euros)

Les instruments de taux d'intérêt négociés sur des marchés tant organisés que de gré à gré sont exprimés en valeur notionnelle des contrats traités (qu'il s'agisse de contrats à terme fermes ou de contrats d'options) et en valeur nominale touchant les échanges de taux d'intérêt. Les valeurs exprimées en devises ont été converties en euros au cours du change retenu pour la clôture des comptes.

	2019				2018			
	Marchés organisés		Marchés de gré à gré		Marchés organisés		Marchés de gré à gré	
	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente	Achat	Vente
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX</b>								
<b>Couverture globale</b>	<b>26 875</b>				<b>1 000</b>			
Opérations d'échange de taux d'intérêt *	26 875				1 000			
<b>Couverture affectée</b>	<b>53 076</b>				<b>16 658</b>			
Contrats conditionnels	53 076				16 658			
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS</b>								
<b>Couverture affectée</b>	<b>3 743</b>							
Contrats conditionnels	3 743							
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES</b>								
<b>Devises à recevoir</b>	<b>1 267</b>				<b>1 512</b>			
Change comptant					50			
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes	1 267				1 462			
<b>Devises à livrer</b>					<b>1 289</b>			
Change comptant					50			
Change à terme engagé en vue de couvrir les effets des fluctuations du cours des changes					1 289			

\* Par convention, les swaps «achetés» sont les swaps pour lesquels la banque paie le taux fixe, les swaps «vendus» sont les swaps pour lesquels la banque reçoit le taux fixe.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DE TAUX

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2019						2018
	inf. à 3 mois	de 3 à 6 mois	de 6 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
<b>Achat sur marché de gré à gré</b>							
Nominal	263		9 281	6 259	64 148	79 951	59 913
Valeur de marché	8		112	134	2 084	2 338	1 205
<b>Vente sur marché de gré à gré</b>							
Nominal				4 375	12 283	16 658	21 314
Valeur de marché					75	75	212

### INSTRUMENTS FINANCIERS SUR DEVISES

durée restant à courir (en milliers d'euros)

### INSTRUMENTS FINANCIERS SUR ACTIONS

durée restant à courir et valeur de marché (en milliers d'euros)

	2019		2018	2019		2018
	de 3 à 6 mois	Total		de 3 à 6 mois	Total	
<b>Devises à recevoir</b>						
Change au comptant			50			
Change à terme	1 267	1 267	1 462			
<b>Devises à livrer</b>						
Change au comptant			50			
Change à terme	1 289	1 289	1 448			
<b>Achat sur marché organisé</b>						
Nominal				3 743	3 743	
Valeur de marché				391	391	

## INFORMATION SUR LE COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

### NOTE 13 - INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Produits des opérations</b>		
* avec les établissements de crédit	74	32
Produits sur prêts	74	32
* avec la clientèle	5 868	5 147
Produits sur créances clientèle	5 862	5 138
Produits sur autres opérations	6	9
<b>Produits sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>228</b>	<b>385</b>
Revenus sur titres de placement	206	330
Etalement de la prime sur titres de placement	22	55
Primes sur titres émis		
<b>Total</b>	<b>6 170</b>	<b>5 564</b>

### NOTE 14 - INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Charges des opérations</b>		
* avec les établissements de crédit	634	742
Charges sur emprunt	411	636
Charges sur titres reçus en pension livrée	6	68
Charges sur instrument à terme	217	38
* avec la clientèle	353	207
Charges sur titres donnés en pension livrée	6	4
Charges sur comptes à terme	339	193
Charges sur autres opérations	8	10
<b>Charges sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>24</b>	<b>209</b>
Etalement de la prime sur titres de placement	24	209
<b>Total</b>	<b>1 011</b>	<b>1 158</b>

### NOTE 15 - REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2019	2018
sur titres de placement	1	
sur parts dans les entreprises liées		
<b>Total</b>	<b>1</b>	

## NOTE 16 - COURTAGES ET COMMISSIONS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
<b>Produits de courtages et commissions</b>	<b>7 892</b>	<b>9 932</b>
Opérations sur titres	4 430	3 502
Autres opérations	3 462	6 430
<b>Charges de courtages et commissions</b>	<b>1 548</b>	<b>1 332</b>
Opérations sur titres	376	404
Autres opérations	1 172	928
<b>Résultat net sur commissions</b>	<b>6 344</b>	<b>8 600</b>

## NOTE 17 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Titres de transaction	71	(280)
Opérations de change	120	259
Opérations sur instruments financiers	(83)	98
<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>77</b>

## NOTE 18 - PRODUITS ET CHARGES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILÉS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Plus value sur titres de placement	203	3
Moins value sur titres de placement	(187)	(7)
(Dotations)/Reprises de provision	388	(553)
<b>Total</b>	<b>404</b>	<b>(557)</b>

## NOTE 19 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Plus value immobilière	2 067	
Charges refacturées	150	150
Prestations	60	
Divers	16	33
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 293</b>	<b>183</b>
Charges diverses	39	12
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>39</b>	<b>12</b>

## NOTE 20 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Frais de personnel (note 21)	7 083	6 565
Autres frais administratifs *	3 918	3 511
<b>Total</b>	<b>11 001</b>	<b>10 076</b>

\* Le montant global annuel des jetons de présence versé par la société mère à ses administrateurs a été de 42 900 euros en 2019 et de 48 900 euros en 2018 .

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes en 2019 et 2018 a été respectivement de 108 269 euros et 90 983 euros .

Il n'y a pas eu d'honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre des conseils et prestations de service entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes ni en 2019, ni en 2018.

## NOTE 21 - FRAIS DE PERSONNEL

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Salaires	4 592	4 201
Charges sociales	1 979	1 900
Crédit Impôt Compétitivité et Emploi		(65)
Impôts, taxes et autres charges sur les rémunérations versées	512	529
<b>Total</b>	<b>7 083</b>	<b>6 565</b>

Le nombre moyen des salariés permanents employés au cours de l'exercice par les entreprises consolidées par intégration globale est de 71 personnes, contre 65 personnes sur l'exercice précédent.

## NOTE 22 - COÛT DU RISQUE

(en milliers d'euros)

	2018	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	2019
<b>Provision pour dépréciation</b>					
Créances sur Clientèle (note 3)	3 581	968 *		(99)	4 450
Débiteurs divers (note 5)	45				45
Emplois divers (note 5)	30			(30)	
<b>Total des provisions pour dépréciation de créances</b>	<b>3 656</b>	<b>968</b>		<b>(129)</b>	<b>4 495</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Indemnités fin de carrière	290	25			315
Provision risque prud'homal	121				121
Provision pour risques	80		(80)		
Provision pour charges	35		(35)		
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>526</b>	<b>25</b>	<b>(115)</b>		<b>436</b>

\* La dotation aux provisions de 968 230 euros a été classée pour :

- 191 362 euros à la provision des intérêts sur les créances douteuses, et sont donc une charge du produit net bancaire ;
- les 776 868 euros restant en dotation aux provisions font partie intégrante du coût du risque.

Le coût du risque pour l'exercice 2019 contribue aux résultats pour -565 790 euros provenant de :

<i>reprise de provisions pour dépréciation non utilisée</i>	128 850
<i>reprise de provisions pour risques utilisée</i>	115 000
<i>récupération sur créances amortis</i>	1 621
<b>total produits</b>	<b>245 471</b>
<i>dotation de provisions pour dépréciation créances Clientèle</i>	- 776 868
<i>créances irrécouvrables non couvertes par provision</i>	- 34 393
<b>total charges</b>	<b>- 811 261</b>
	=====
<b>Contribution nette aux résultats</b>	<b>- 565 790 euros</b>



## NOTE 23 - RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Produits exceptionnels	19	3
Charges exceptionnelles	(204) *	(296)
<b>Total</b>	<b>(185)</b>	<b>(293)</b>

\* dont indemnité sur litiges : 200 milliers d'euros en 2019 et 286 milliers d'euros en 2018.

## NOTE 24 - IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)

	2019	2018
Charges des impôts courants de l'exercice	690	674
Charges des impôts exceptionnels de l'exercice	(52)	(98)
<b>Charges/(Produits) de l'impôt sur les sociétés</b>	<b>638</b>	<b>576</b>

\* \*

\*

# BILAN CONSOLIDÉ

## APRÈS

### ACTIF

*(en euros)*

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Opérations interbancaires et assimilées <i>(note 2)</i>	90 521 524	101 447 499
Opérations avec la clientèle <i>(note 3)</i>	196 983 984	162 681 040
Obligations, actions et autres titres à revenu fixe et variable <i>(note 1)</i>	12 270 744	25 635 876
Participations, activité de portefeuille et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	384 212	334 371
Immobilisations corporelles et incorporelles <i>(note 4)</i>	1 827 964	1 912 066
Autres comptes de régularisation et actifs divers <i>(note 5)</i>	13 058 604	7 481 838
	<b>315 047 032</b>	<b>299 492 690</b>

# AU 31 DÉCEMBRE 2019

## RÉPARTITION

### PASSIF

(en euros)

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Opérations interbancaires et assimilées (note 6)	38 545 434	7 259 142
Opérations avec la clientèle (note 7)	222 366 109	234 003 759
Dettes représentés par un titre (note 7)	8 775 444	1 874 664
Autres comptes de régularisation et passifs divers (note 8)	4 176 647	16 507 886
Provisions pour risques et charges (note 22)	436 212	525 874
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG) (note 9)	40 747 186	39 321 365
<i>Capital souscrit</i>	16 000 000	16 000 000
<i>Réserves consolidées et autres</i>	24 747 186	23 321 365
	<b>315 047 032</b>	<b>299 492 690</b>



13, boulevard Haussmann 75009 Paris - France  
Tél. : +33-1 47 70 90 80 - Fax : +33-1 47 70 37 79  
[secretariat@banquewormser.com](mailto:secretariat@banquewormser.com) - [www.banquewormser.com](http://www.banquewormser.com)  
Banque Wormser Frères est le nom commercial de la Banque d'Escompte  
S.A. au capital de 16 000 000 Euros - R.C. Paris B 562 102 913